

CAHIERS VOLTAIRE

8



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

8

Ferney-Voltaire

2009

Rhône-Alpes^{Région}

Revue publiée avec le concours
de la Région Rhône-Alpes

La Société Voltaire
bénéficie du soutien du
Centre national du livre

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIII^e siècle (Ferney-Voltaire)
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de l'Institut et Musée Voltaire.

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel cahiers@societe-voltaire.org
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2009

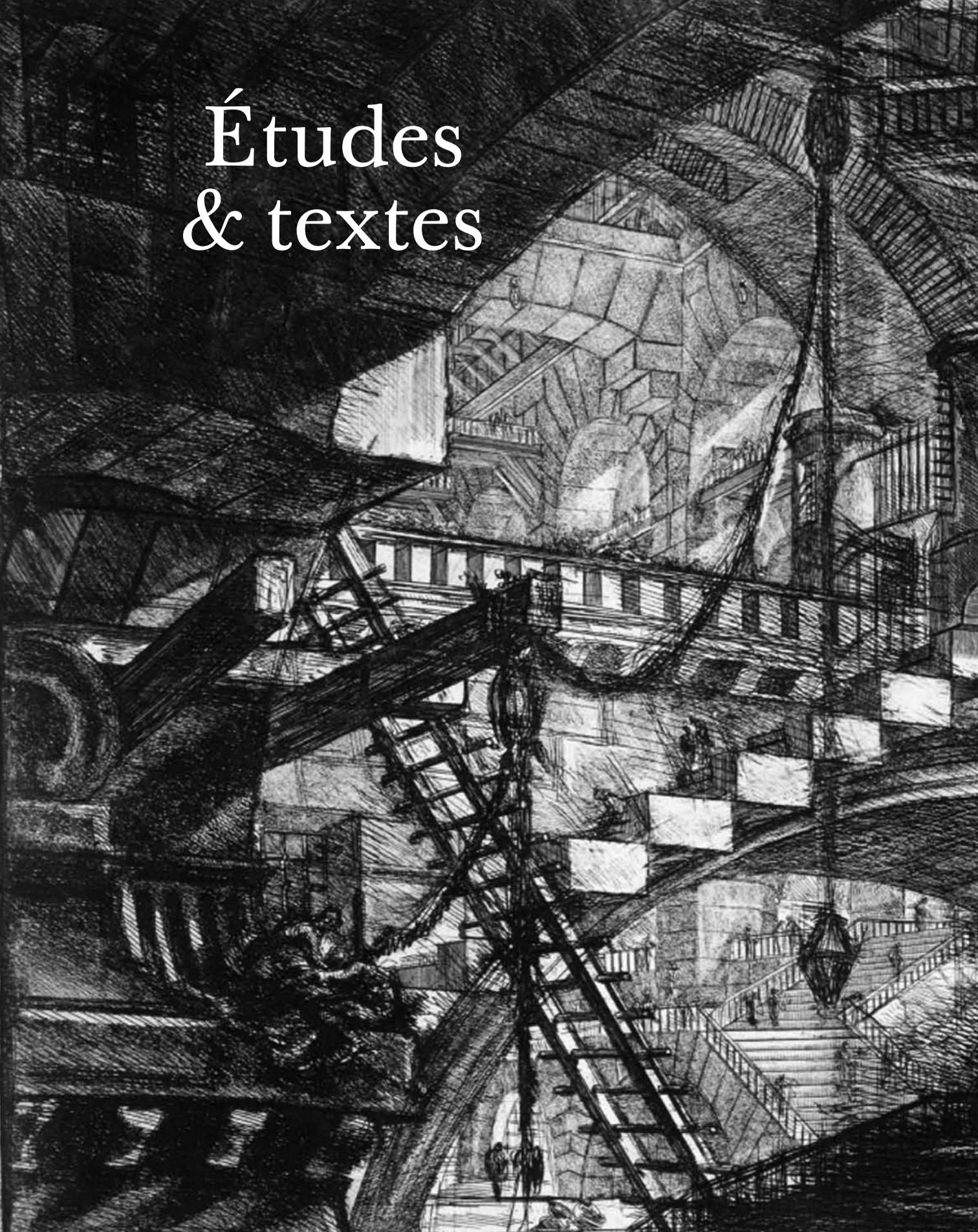
Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

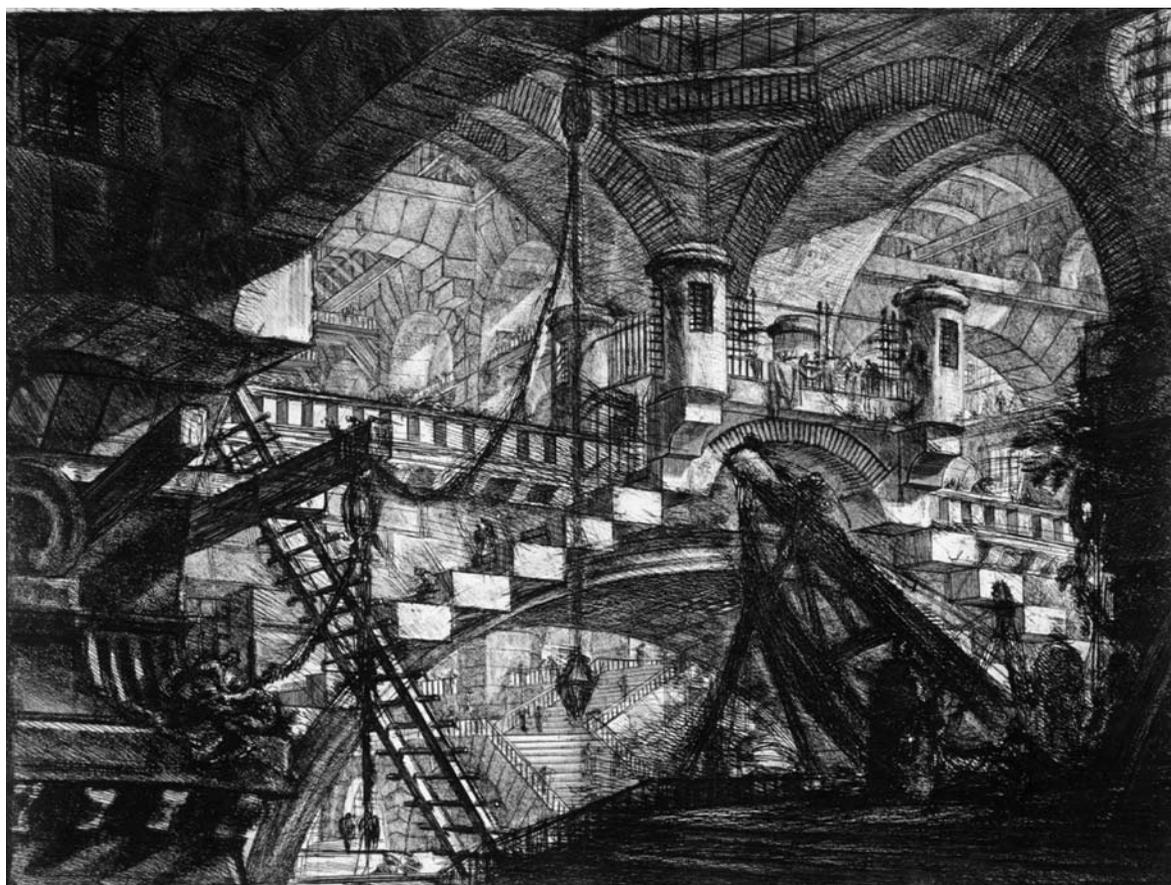
ISBN 978-2-84559-062-5

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

Études & textes





Au recto. Détail d'une des eaux-fortes de la série *Le Carceri d'invenzione* de Giovanni Battista Piranesi, vers 1760. Collection particulière.

MICHEL PORRET

Voltaire : justicier des Lumières¹

Les connaissances que l'on a acquises [...], sur les règles les plus sûres que l'on puisse tenir dans les jugements criminels, intéressent le genre humain plus qu'aucune autre chose au monde. Ce n'est que sur la pratique de ces connaissances que la liberté peut être fondée ; et dans un État qui aurait là-dessus les meilleures lois possibles, un homme à qui on ferait son procès, et qui devrait être pendu le lendemain, serait plus libre qu'un bacha ne l'est en Turquie².

Punir est un droit terrible ; et les peuples modernes ont senti dans les républiques mêmes, qu'il est moins dangereux de l'abandonner à une classe de citoyens qu'à leur universalité³.

Le droit de punir occupe depuis longtemps l'actualité politique, médiatique et sociale. Soumission du parquet d'instruction à celui du procureur général comme au temps de l'absolutisme, débat politique sur la légitimité de la « peine plancher », traitement judiciaire du « mineur délinquant », polémique sur la « récidive » – obsession sécuritaire née au XIX^e siècle⁴ –, jugement des « aliénés » contre la tradition d'irresponsabilité qui remonte au droit romain (*furor versus dementia*), réintroduction un peu partout en Europe de la « perpétuité réelle » contre les condamnés pour crimes sexuels les plus menaçants, soit peine de mort sèche comme l'était la déportation *ad vitam* aux galères, imprescriptibilité de délits à caractère sexuel⁵, limitation des réductions de peine, « état » explosif des prisons qui, en France, libéreraient chaque année une « centaine de prédateurs sexuels », selon *Le Figaro* du 22 août 2007, parole assourdissante des victimes sur la scène

1. Cet essai s'insère dans un chantier consacré à l'histoire du droit de punir au temps des Lumières, entre doctrine, pratique. Nous avons notamment évoqué le réformisme pénal dans : *Beccaria. Le droit de punir*, Paris, Michalon, 2003. Dernier livre paru : *Sur la scène du crime. Pratique pénale, enquête et expertises judiciaires à Genève (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Montréal, PUM, 2008. Sur les juristes français que nous évoquons, voir *Dictionnaire historique des juristes français XII^e-XX^e siècles*, sous la dir. de Patrick Arabeyre, Jean-Louis Halphérin et Jacques Krynen, Paris, PUF, 2007.

2. *De l'esprit des lois*, 1748, VI, viii, éd. Robert Dérathé, Paris, Garnier, 1973, t. I, p. 202-203.

3. Claude-Emmanuel Joseph-Pierre de Pastoret, *Des lois pénales*, Paris, Buisson, 1790, t. I, p. 28.

4. *Le Criminel endurci. Récidive et récidivistes du Moyen Âge au XX^e siècle*, éd. Françoise Briegel et Michel Porret, Genève, Droz, 2006, *passim*.

5. En Suisse, suite à l'initiative populaire du 1^{er} mars 2006 (« Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine ») acceptée en votation populaire le 13 juin 2008, l'« action pénale et la peine pour un acte punissable d'ordre sexuel ou pornographique sur un enfant impubère sont imprescriptibles ».

judiciaire, populisme pénal, «sentiment» d'insécurité réelle ou imaginaire, omniprésence policière : l'actualité du malaise pénal est brûlante. Ses nombreux symptômes sont européens.

Devant dire le droit et réparer symboliquement le mal du crime par la neutralisation légale des condamnés avec l'incarcération pénale, la justice de l'État de droit semble aujourd'hui basculer dans la culture de la peur et les usages sécuritaires. L'attentat du 11 septembre 2001 et ses échos terroristes contre la société civile mettent à l'épreuve le droit de punir moderne, compatible avec les droits de l'Homme selon les Lumières et la Révolution française. La compétence répressive est inhérente au temps de juger et à la «violence juste» du droit de punir, qui aspire notamment à «rappeler la loi», «défendre la société» et «éduquer» les justiciables, mais transformer aussi la «souffrance» du crime en «malheur» de la sanction vindicative⁶.

Plus de trente ans après *Surveiller et punir* de Michel Foucault (1975), qui instaure anachroniquement le supplice du régicide Damiens comme modèle punitif universel à l'âge classique, la société du panoptisme de Jeremy Bentham retrouve peut-être une actualité inédite comme modalité de la «gouvernementalité» quotidienne des individus pour la sécurité du territoire et contre l'«insécurité» des personnes et des biens. En février 2008, l'ancien garde des sceaux du premier gouvernement socialiste de François Mitterrand, Robert Badinter, artisan en 1981 de l'abolition tardive de la peine capitale, publique en France jusqu'en 1939, affirme : «Nous sommes dans une période sombre pour notre justice. Nous passons d'une justice de responsabilité à une justice de sûreté. C'est un tournant très grave de notre droit. Les fondements de notre justice sont atteints» (*Le Monde*, 24 février 2008). Cette crise judiciaire serait critique pour l'État de droit. Autoritaire, populiste, émotive et expiatoire, la dérive punitive d'aujourd'hui menace la modernité du droit de punir en démocratie hérité du rationalisme, de l'humaniste et du libéralisme des Lumières⁷.

Intellectuel généreux, Voltaire était un homme engagé dans les débats contemporains de son temps⁸. Avant Durkheim, qui ordonne l'archaïsme ou la modernité des «lois sociales» en opposant rigueur ou douceur des peines, Voltaire pense le droit de punir dans la durée du processus de civilisation. Celui-ci tend vers l'utilitarisme correctionnel et ajuste la législation au gré d'un progrès continu qui modernise les institutions politiques⁹. En 1791, lorsque après Mirabeau la Révolution place Voltaire au Panthéon, c'est bien le justicier des Lumières qu'elle immortalise

6. Frédéric Gros, « Les quatre foyers du sens de la peine », dans Antoine Garapon, Frédéric Gros et Thierry Pech, *Et ce sera justice. Punir en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 17-138.

7. Voir le bilan critique dans *Un droit pénal postmoderne. Mise en perspective des évolutions et des ruptures contemporaines*, sous le dir. de Michel Massé, Jean-Paul Jean et André Giudicelli, Paris, PUF, 2009 (Droit et justice), dont Michel Porret, « Les Lumières et la modernité pénale », p. 59-72. Démarche et bilan semblables dans *Et ce sera justice, Punir en démocratie, passim*.

8. Didier Masseau, *L'Invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1994, *passim*.

9. Émile Durkheim, dans *L'Année sociologique* 4, 1899-1900, p. 65-96.

DAVID SMITH & ANDREW BROWN

La publication à Paris des *Œuvres* de Voltaire par Michel Lambert en 1751

La première édition collective des œuvres de Voltaire date de 1728, et l'encadrée de 1775 est la dernière à paraître de son vivant. Entre-temps, une longue série d'éditions voit le jour, mais trois seulement d'entre elles paraissent à Paris: celle de 1741 sous l'adresse d'Amsterdam, publiée sans l'aval de l'auteur, et les deux éditions dues au libraire Michel Lambert, parues en 1751 et 1757. Cet article traite de la préparation et de la publication de la première édition Lambert dans le but d'éclaircir les circonstances qui donnèrent lieu à un véritable monstre bibliographique: certains des onze volumes de Lambert furent modifiés et réorganisés après l'impression pour se conformer aux volontés de Voltaire.

L'historique de la publication des œuvres complètes de Voltaire est basé principalement sur sa correspondance avec ses libraires. Malheureusement, aucune des lettres que Michel Lambert a expédiées à l'auteur entre octobre 1750 et janvier 1751 n'a survécu, le nombre des lettres que l'auteur a envoyées à son libraire est difficile à déterminer, et celles qui nous sont parvenues, fréquemment sans date, ont souvent été mal datées par Besterman¹. Heureusement, André Magnan a soigneusement révisé la datation des lettres de cette période, et ce n'est que rarement que nous nous trouvons légèrement en désaccord avec ses conclusions. Pour faciliter la lecture de cet article, nous avons donc souvent employé comme rubriques les dates assignées aux événements et aux lettres en question, ainsi que le numéro de ces lettres dans l'édition due à Besterman.

Voltaire et Lambert avant la mi-1750

Michel Lambert (1722 ?-1787) avait été reçu libraire en 1749, mais ne sera reçu imprimeur qu'en 1758. Lorsqu'il épousera sa première femme, Marie-Nicole Bau-

1. Par exemple, D4382, D4443 et D4444, adressées par Voltaire à Lambert, ont été datées par Besterman respectivement de février, avril et avril 1751, alors qu'elles ne devraient pas être situées plus tard que la mi-janvier 1751. En outre, Martin Fontius (*Voltaire in Berlin*, Berlin, 1966, p. 210, note 10) date D4369 de novembre 1750, croyant qu'il s'agit de la lettre mentionnée dans D4381 (qu'il date de février 1751), comme ayant été écrite « il y a trois mois ». Besterman rejette la datation de Fontius pour D4381 et propose de la dater de janvier-février 1751. En fait, nous le verrons, D4381 doit être datée approximativement du 9 janvier 1751. Quant à D4369, ce n'est pas à cette lettre que Voltaire se réfère en D4381, mais à ses « Instructions », mais pour d'autres raisons, D4369 peut bien dater de novembre 1750.

douin, le 2 novembre 1752, le comte et la comtesse d'Argental ainsi que Mme Denis et l'abbé Mignot apposeront leurs signatures au contrat². Parmi les ouvrages de Voltaire qu'il publie avant le départ de celui-ci pour la Prusse, figurent le *Recueil de pièces en vers et en prose* (1750) et plusieurs pièces de théâtre, dont *Nanine* (1749), *Sémiramis* (1749) et *Oreste* (1750). Dès avant juillet 1750, il décide de publier une nouvelle édition des œuvres de Voltaire, car le « Registre des permissions tacites » comporte l'indication suivante : « Je déclare que je fais imprimer les *Œuvres* de Monsieur de Voltaire. À Paris, ce premier juillet 1750. Lambert³. » Son emploi du présent peut bien indiquer, non son intention de les publier à l'avenir, mais une déclaration que l'impression de l'édition a déjà commencé. La permission tacite que cherchait Lambert ne lui sera pourtant accordée qu'en janvier 1751.

D4208 – 1^{er} septembre 1750

Le libraire ne semble pas s'être assuré d'avance le concours de Voltaire qui était parti pour la Prusse à la fin de juin, car le 1^{er} septembre 1750, l'auteur lui écrit de Berlin pour proposer exactement ce que Lambert avait déjà entrepris et pour lui offrir la perspective de textes tant nouveaux que révisés : « Quand vous voudrez entreprendre une jolie petite édition complète et correcte, je vous aiderai de tout mon pouvoir. Elle sera très différente de tout ce qui a paru jusqu'ici. » Bien entendu, il est fort probable que Voltaire, après son arrivée à Berlin, a été informé du projet de Lambert par Mme Denis et ses amis parisiens. Mais il est à noter qu'au moment d'écrire cette lettre, il semble croire que Lambert n'a pas encore commencé à imprimer son édition. La réponse de Lambert à cette offre ne nous est pas parvenue. Le libraire a dû pourtant indiquer que l'impression avait déjà commencé, car Voltaire ne tarde pas à lui expédier des instructions détaillées concernant la nouvelle édition.

Vers le 9 octobre 1750 – Instructions

Dans une lettre qui, comme nous le verrons, doit être datée à peu près du 9 janvier 1751, Voltaire écrit : « J'ai envoyé *il y a près de trois mois* des instructions dont on n'a pas pu profiter parce qu'on était trop avancé⁴. » Si le délai en question était bien de trois mois, ces instructions ont été expédiées vers le 9 octobre 1750. Nous n'avons pas trouvé la lettre qui a dû les accompagner, mais les « Instructions pour l'édition nouvelle qu'on prétend faire » ont survécu et sont conservées à l'Institut et Musée Voltaire⁵. Le papier est le même que celui de D4357, que Besterman date du 20 janvier 1751 environ, et l'écriture est celle de Ponce-Simon Tinois, que

2. O. F. Abbott, « A son of Voltaire », *The Contemporary review* 178, September 1950, p. 163-167 (ici, p. 164).

3. BnF, ms. fr. 21982, f. 4v. Nous modernisons toutes nos citations.

4. D4381 (notre italique).

5. Ms. 43/4. Ce manuscrit comporte 36 pages (9 feuillets, chacun mesurant 20 x 17 cm, pliés une fois).

BERTRAM E. SCHWARZBACH

En leurs propres mots : les lectures hébraïques de Voltaire

Dans un essai de bilan des opinions de Voltaire sur les Juifs¹, nous avons remarqué la faiblesse de la bibliographie dont il disposait : beaucoup de livres sur les Juifs biaisés par la théologie chrétienne, mais relativement peu de descriptions de leur vie quotidienne et surtout peu de livres où les Juifs parlaient à d'autres Juifs sans s'efforcer de présenter un plaidoyer devant des lecteurs gentils². La question des lectures hébraïques de Voltaire est donc liée à une question plus générale, celle de savoir comment l'image des Juifs, encore courante en Europe au XVIII^e siècle comme «alien conjurors», selon l'expression de Salo Baron³, s'est transformée après 1791 en une image de Juifs citoyens, certes encore socialement inférieurs et théologiquement différents, mais qui sont des concitoyens quand même, et comment les Français ont pu apprendre quelque chose sur les prières de leurs nouveaux concitoyens, et par conséquent sur leur conscience religieuse, car les prières réfléchissent l'expérience où elles trouvent leur source. Bien que la rédaction des prières des Juifs soit très ancienne – l'une de celles dont nous parlerons ici date du premier siècle, l'autre est attestée dès le V^e siècle mais doit être beaucoup plus ancienne –,

1. «Voltaire et les Juifs : bilan et plaidoyer», *SVEC* 358, 1998, p. 27-91.

2. Une étude récente de Yaacov Deutsch, «Polemical ethnographies : descriptions of Yom Kippur in the writings of Christian Hebraists and Jewish converts in early modern Europe», dans *Hebraica Veritas? Christian Hebraists and the study of Judaism in early modern Europe*, éd. Allison P. Coudert et Jeffrey S. Shoulson (Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004), p. 202-233, signale bon nombre de livres des XVI^e et XVII^e siècles qui décrivent les rites de l'une ou de l'autre des fêtes juives, échantillon d'une littérature plus vaste couvrant l'ensemble des pratiques domestiques et synagogales des Juifs. Les seuls livres du genre qui sont encore parfois lus par les historiens sont la *Synagoga iudaica* de Johannes Buxtorf (Bâle, 1603) et l'*Histoire des Juifs* de Jacques Basnage de Beauval (La Haye, Scheurleer, 1716), livre VI, qui contient aussi des évocations de la vie sociale et matérielle des Juifs au XVIII^e siècle. Nous avons trouvé un livre inconnu de Deutsch, les *Dies caniculares* (Ursel, 1600), par Simone Maioli, né en 1520, évêque de Volturara de 1570 à 1597, traduit par François de Rosset sous le titre *Les Jours caniculaires* (Paris, Robert Foüet, 1610, et rééditions), qui décrit les prières et pratiques de synagogue des Juifs. Le marquis d'Argens, dans les *Lettres chinoises* (La Haye, Pierre Paupie, 1739-1740), puise dans Maioli des observations exactes sur la vie des Juifs, tout en ridiculisant les préjugés de cet évêque à leur égard, qui établissent le cadre de ses chapitres sur les Juifs, ainsi que sa méchanceté envers eux. Voir notre «[Témoignage inattendu sur la vie des Juifs en Europe au XVIII^e siècle dans les *Lettres chinoises* du marquis Jean-Baptiste Boyer d'Argens]», dans les *Mélanges Schwarzfuchs* (à paraître).

3. Salo Wittmayer Baron, *A social and religious history of the Jews*, t. XI, *Citizen or alien conjuror*, New York, Columbia University Press, 1967.

elles expriment en tous temps les rapports des Juifs avec Dieu, leurs aspirations, leurs craintes et leurs besoins. De même les Psaumes, encore plus anciens, forment le noyau de l'office réformé car ils expriment encore de nos jours les rapports de l'individu et parfois de la communauté avec Dieu. Les prières qui ont été jugées dépassées par les Juifs eux-mêmes ont été modifiées, comme le '*aleinu*, dont huit mots qui risquaient d'offenser les voisins chrétiens, voire de provoquer leur violence, ont été supprimés dans la plupart des communautés occidentales. D'autres, comme les intercalations dans les offices du matin (*yozroth* et *krovoth*) et du soir des jours de fêtes, en raison de leur difficulté linguistique parfois extrême, ont été éliminées dès le XIX^e siècle dans presque toutes les communautés d'Europe, sauf celles pour lesquelles être réactionnaire était un point d'honneur; et au cours des dernières décennies, plusieurs communautés juives ont modifié les anciens textes liturgiques pour les rendre plus égalitaires, en invoquant les matriarches sur un pied d'égalité avec les patriarches. La théologie et les pratiques religieuses évoluent évidemment, elles aussi, mais il nous semble qu'elles sont, encore plus que les prières, enfoncées dans la pensée et les mœurs de temps très reculés. On adhère à des doctrines archaïques définies dans une terminologie archaïque, et on pratique comme ont pratiqué les aïeux depuis des générations, mais cela engage moins le croyant, nous semble-t-il, que les prières par lesquelles il essaie de s'exprimer.

Il était donc logique d'étudier les prières des Juifs pour s'expliquer ce qu'est un Juif, pour présenter les Juifs à leurs compatriotes non juifs afin qu'ils soient plus que des abstractions, identités fixées selon les doctrines d'une Église concurrente et par les niches économiques dont ils ne pouvaient s'échapper: c'est ce que fait Voltaire, en passant, dans deux articles assez généraux des *Questions sur l'Encyclopédie* (1770-1772). Il s'y demande, avec la sensibilité et la curiosité d'un historien, sans en avoir toujours les scrupules scientifiques, quelles étaient les prières des Juifs. Il était loin d'être le premier à se poser cette question. Lui-même, dans *La Philosophie de l'histoire* (1765)⁴, s'était déjà demandé quelle était la conscience religieuse des Juifs anciens, et il avait trouvé une réponse dans certains versets des Psaumes dont les uns font les louanges de Dieu tandis que les autres sont des suppliques pour que le peuple israélite domine ses voisins. (De son point de vue, cela était déplorable tandis qu'il était légitime pour un roi européen et chrétien de chercher la gloire en conquérant les principautés situées sur ses frontières.) Mais pourquoi les Juifs priaient-ils encore au XVIII^e siècle? Voltaire fournit une réponse implicite en traduisant quelques lignes du *kaddish* (art. « Prières ») ainsi que la première et la dernière des bénédictions de la '*amidah* quotidienne (art. « Oraison »). Ce sont de belles traductions qu'il offre à ses lecteurs, et contrairement à ce qu'on attend de lui, nullement faites pour rendre les prières des Juifs contemporains risibles. Lisait-il l'hébreu suffisamment bien pour traduire ces textes du *siddur* (livre de

4. Chapitre XLIV, « Des prières des Juifs », *OC*, t. LIX, p. 242-244.

ANDREW BROWN

Des notes inédites de Voltaire : vers une nouvelle édition de ses carnets¹

Un ouvrage inédit de Voltaire ! quel attrait pour les curieux ! quel aliment pour la méchanceté de ses ennemis ! quel plaisir pour ses admirateurs ! Les uns et les autres reconnaîtront cette manière originale et piquante qui n'appartient qu'à Voltaire, cette hardiesse de pensée, cette justesse d'observation, cette finesse d'expression, qui caractérisent tous ses écrits.

C'est ainsi que débute l'« Avant-propos » de la première publication des carnets de Voltaire, parue en 1802². Son auteur poursuit :

Sans rien ajouter à la réputation de Voltaire, cet ouvrage peut servir à le faire connaître plus intimement. Il était loin de prévoir que des pensées, des remarques, des souvenirs jetés au hasard sur le papier, seraient un jour livrés à l'impression, et il s'abandonnait avec complaisance à toute l'indépendance de son imagination, à toute la causticité de son esprit ; il causait librement avec lui-même..... C'est ce *monologue* que nous imprimons ; ce sont pour ainsi dire ses tablettes qu'on lui a dérobées.

À la mort de Voltaire ce recueil était entre les mains de M. de Villevieille³, son ancien et intime ami ; il passa dans celles de M. Piccini⁴, fils du célèbre compositeur, qui s'est enfin déterminé à le mettre au jour. Admirateur passionné de Voltaire, il craignit longtemps de compromettre la gloire de ce grand homme en publiant de simples notes sans ordre, sans liaison, presque toujours originales, mais souvent incorrectes : il ne voulait pas montrer Voltaire *en négligé* ; mais c'eût été commettre un crime de lèse-littérature que de dérober au public

1. Nous remercions de leurs aide et conseils Lucien Choudin, Ulla Kölving et André Magnan.

2. *Pensées, remarques et observations de Voltaire. Ouvrage posthume*, Paris, Barba, Pougens, Fuchs, an X-1802, p. i. Nous citons l'édition in-octavo de ce recueil dont le texte fut repris par Theodore Besterman dans son édition des *Notebooks* de Voltaire dans les *OC*, t. LXXXI-LXXXII, ici t. LXXXII, p. 499-567 et 572-583. Une traduction anglaise, encore plus rare que l'original, est parue la même année : *Thoughts, remarks, and observations, by Voltaire. Published in Paris by M. Piccini the Younger, son of **** Piccini the musical composer. Translated from the French*, London, G. & J. Robinson, 1802.

3. Philippe-Charles-François-Joseph de Pavée, marquis de Villevielle ou Villevieille (1738-1825), ami de Voltaire et collectionneur de ses œuvres.

4. Giuseppe Maria Piccinni, Joseph-Marie Piccini (1758-1826).

une seule ligne de cette plume si justement célèbre. Pardonnerait-on à un peintre de livrer aux flammes des esquisses ou des croquis de Raphaël ?

La découverte d'une autre version de ce « recueil », antérieure et manuscrite, permet de jeter un peu de lumière sur les circonstances entourant cette publication de 1802 et d'ajouter quatre-vingts notes au corpus connu⁵.

La première trace de cette version date du 8 octobre 1786⁶, quand Nicolas Ruault, éditeur commercial de l'édition de Kehl et membre de l'équipe éditoriale du projet, écrit à son frère Brice :

Vous trouverez jointe à cette lettre une copie des anecdotes que je vous ai promises l'an passé ; elles sont toutes de la main de Voltaire, extraites d'un *memento* qu'il a fait en différens tems pour s'en servir probablement à l'occasion. Il y en a dix fois plus que je ne vous en envoie : j'ai choisi les moins connues, et celles que je ne connaissais point. Le reste est sçu de tout le monde⁷.

Toutes les « anecdotes » recueillies par Ruault figurent dans un volume⁸ préparé par lui, et écrit de sa main, probablement en vue de sa publication. Le titre du volume, « Pensées, Remarques et Observations De Voltaire. A Paris, 1789. » semble trop proche de celui de 1802 pour qu'il puisse s'agir d'une coïncidence, mais l'ordre des notes dans les deux recueils n'est pas le même et ils comportent l'un et l'autre des notes propres qui font défaut dans l'autre. Le recueil de Ruault est précédé d'un « Avis » :

Ce petit livre ne doit être lû que par des personnes d'un âge mûr. Si on le met

5. Des carnets de Voltaire il subsiste plusieurs états ou vestiges : les vrais carnets, utilisés quotidiennement par Voltaire (*carnets*) ; des feuillets volants écrits de sa main ou parfois sous sa dictée (*feuilletts*) ; des feuillets détachés des carnets originaux (*fragments*) ; des copies de carnets ou de feuillets généralement dues à Wagnière, dont certaines ont pu être exécutées après la mort de son maître (*copies*) ; et enfin différents recueils imprimés de « pensées » ou de « remarques » isolées publiés au XIX^e siècle (*recueils*). C'est à cette dernière catégorie que nous associons le manuscrit récemment découvert. Tous ces documents sont composés d'unités plus ou moins distinctes que nous appelons ici *notes*.

6. Il s'agit aussi d'une des premières traces d'une activité qui a joué un rôle essentiel dans le travail de Voltaire. Nous avons connaissance, par une lettre à Keyserlingk du 14 octobre [1743] (D2864), d'un accident arrivé à un « sottisier » de Voltaire. S'agit-il d'un sottisier réel ou d'un document issu de l'imagination poétique de l'auteur ? Si en effet il a bel et bien existé, s'agit-il d'un carnet de notes originales ou bien d'un sottisier classique composé essentiellement d'extraits d'autres auteurs ? Quoi qu'il en soit, la correspondance de Voltaire et les témoignages de ses contemporains ne semblent pas attester l'existence des carnets. Ils seront enfin connus, mais d'un cercle très restreint, lors de l'envoi des manuscrits de Voltaire à Paris et à Saint-Petersbourg en 1778 et 1779.

7. Collection particulière, archives Ruault, t. I, p. 203 ; suivent, p. 204-212, 63 extraits des carnets de Voltaire, tirés de la même source, ou des mêmes sources, que l'édition de 1802. Le volume des archives Ruault cité ici comporte des copies de la main de Ruault de ses lettres à son frère, copies qui sont parfois incomplètes. Les manuscrits originaux de ces lettres nous sont inconnus, tout comme la première référence aux carnets qu'aurait contenue une des lettres de 1785.

8. Le volume, relié pour Ruault dans le style caractéristique de ses collections – plats en vélin, dos et bords des plats en maroquin –, contient la copie des carnets suivie du recueil des lettres de Voltaire qui avait été proposé pour publication à la veuve Duchesne en 1769. Il appartient à une collection particulière.

ALEXANDRE STROEV

Comment Sergueï Pouchkine vola Voltaire¹

Il ne s'agit pas ici des emprunts littéraires effectués par Alexandre Sergueevitch Pouchkine, mais des fourberies de son grand-oncle, Sergueï Alekseevitch Pouchkine (vers 1737-1795). Ce n'est pas un parfait inconnu², mais des historiens et des littéraires préfèrent passer son nom sous silence.

En 1760, Voltaire, ayant publié le premier volume de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* (1759), rédige le second et attend de Saint-Pétersbourg des documents portant sur cette époque³. Au mois de mai, Ivan Chouvalov lui dépêche Sergueï Pouchkine, sergent du régiment de la garde Preobrajenski, comme son frère Mikhaïl Pouchkine. Cependant, c'est ce dernier qui rend visite au patriarche de Ferney, avant de rentrer, début septembre 1760, à Saint-Pétersbourg :

Je suis surpris de n'avoir reçu jusqu'ici aucune nouvelle de M. Pouchkin, que je vous ai expédié avec un paquet. Il devrait vous l'avoir remis depuis longtemps. Son frère est de retour ici ; il ne saurait assez se louer de vos bontés⁴.

Curieusement, Sergueï Pouchkine n'apparaît pas à Genève :

Le gentilhomme que vous m'aviez annoncé et qui devait me rendre de votre part de nouveaux mémoires n'est point venu. Je l'attends depuis près de deux mois⁵.

L'automne passe. Le patriarche se plaint de ne pas pouvoir continuer son travail d'historien faute de matériaux et multiplie les hypothèses :

Je n'ai eu encore aucune nouvelle du gentilhomme qui devait se rendre de Vienne à Genève, ainsi je ne puis rien vous dire aujourd'hui touchant le second volume de l'histoire de Pierre le Grand.

1. Cet article présente une version remaniée de la communication « Voltaire et le “ci-devant Pouchkine” », présentée au colloque *L'Image de l'Étranger* (Paris, avril 2008) et qui sera publiée dans ses actes.

2. Б. Л. Модзалевский, М. В. Муравьев, « Пушкины. Родословная роспись », *Под и предку А. С. Пушкина* [B. L. Modzalevski, M. V. Mouraviev, « Les Pouchkine, registre de la famille », *La Famille et les ancêtres de A. S. Pouchkine*], Moscou, Vassanta, 1995, p. 418 (n° 300).

3. Voir *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, éd. Michel Mervaud *et al.*, OC, t. XLVI-XLVII, 1999, p. 130-132.

4. Ivan Chouvalov à Voltaire, Peterhof, 29 août / 10 [9] septembre 1760, D9215.

5. Voltaire à Ivan Chouvalov, Ferney, 27 septembre 1760, D9270.

Je n'ai point encore entendu parler de M. Pulchin et du paquet qu'il devait me faire parvenir de la part de Votre Excellence. J'ai toujours jugé qu'il s'arrêterait à Vienne pour le mariage de l'archiduc⁶.

Le gentilhomme qui devait venir de Vienne à Genève est apparemment amoureux de quelque Allemande. Nuls papiers, nulle instruction pour achever votre histoire de Pierre le Grand⁷.

Alarmé par Voltaire et ne recevant pas de nouvelles de son courrier, le seigneur russe le fait chercher par les ambassadeurs et précise au philosophe la nature des documents expédiés :

Je n'ai point de nouvelles encore, de M. Pouchkin ; j'ai prié M. le comte Keyserlingh⁸, de faire les plus exactes perquisitions sur la route de Vienne à Genève. Les paquets dont il est chargé contiennent des anecdotes sur les négociations entre cette cour et celle d'Espagne, un abrégé de l'histoire de Kamtschatka, les descriptions de Pétersbourg et de Moscou, avec quelques autres pièces et des cartes géographiques de ce pays⁹.

Voltaire craint le pire, car l'Europe est en guerre et les routes sont loin d'être sûres. On sent, toutefois, qu'il est content de trouver un bouc émissaire qui serait responsable du ralentissement de son travail.

M. de Soltykoff¹⁰ m'a dit qu'il n'avait aucune nouvelle de M. Puskin, que personne n'en avait eu depuis son départ de Vienne, il est à craindre que dans un voyage il n'ait été pris par les Prussiens ; quoi qu'il en soit, je n'ai aucuns matériaux pour le second volume. J'ai déjà eu l'honneur de mander plusieurs fois à Votre Excellence, qu'il est impossible de faire une histoire tolérable sans un précis des négociations et des guerres¹¹.

Ivan Chouvalov partage les appréhensions du philosophe et continue à lui expédier des mémoires :

Si je ne craignais de mettre votre patience à bout, je ne travaillerais pas à tout force comme je fais, pour amasser les mémoires en question, dont je vous envoie une partie. Selon toute apparence, le jeune homme que je vous ai expédié

6. Le 6 octobre 1760, l'archiduc, futur empereur Joseph II, épousa Marie-Isabelle de Bourbon-Parme, petite-fille de Louis XV.

7. Voltaire à Ivan Chouvalov, Ferney, 20 [octobre] 1760, D9333 ; 25 octobre 1760, D9348 ; 20 décembre 1760, D9481.

8. Hermann Karl von Keyserlingk (1695 ou 1696-1764 ou 1765), baron, fait comte en 1742, était au service de la Russie depuis 1730 ; président de l'Académie des sciences (1733-1734), ministre plénipotentiaire de Russie en Pologne, en Saxe, en Prusse et, ensuite, à Vienne (1752-1762).

9. À Voltaire, 9/20 décembre 1760, D9482.

10. Boris Mikhaïlovitch Saltykov (1723-1808), écrivain. Sur son rôle d'« agent de Chouvalov » auprès de Voltaire, voir Н. Платонова, « Вольтер в работе над "Историей России при Петре Великом" », *Литературное наследство* [N. Platonova, « Le travail de Voltaire sur l'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand* », *Patrimoine littéraire*], Moscou, Académie des sciences, 33-34, 1939, p. 14-16.

11. Voltaire à Ivan Chouvalov, Ferney, 10 janvier 1761, D9530.

OLIVIER COURCELLE

Des fêtes du Pôle aux géôles et couvents de France : itinéraire de deux « Laponnes »

Un peu après le 5 juillet 1737, le géant Micromégas et son ami de Saturne, fraîchement débarqués sur notre globe par le secours d'une comète et d'une aurore boréale, pataugent dans les eaux du golfe de Botnie et attrapent un vaisseau portant des savants de retour d'expédition en Laponie¹. Si un détail frappe par son invraisemblance, dans le *Micromégas* de Voltaire, c'est bien la date. Après le 5 juillet 1737 ? Allons...

La mission scientifique française conduite par Maupertuis en Suède en 1736 et 1737 a été relatée au quotidien par l'abbé Outhier, l'un des participants, dans son *Journal d'un voyage au Nord*². Sur le chemin du retour, le diariste fait hélas partie du groupe qui rejoint Stockholm par terre et non par mer. S'il n'assiste pas lui-même à la rencontre avec Micromégas, du moins est-il en mesure d'en rapporter une conséquence directe : l'échouage du bateau portant Maupertuis et quelques autres de ses compagnons de voyage. Et sur ce point, Outhier est formel : le naufrage a eu lieu dans la nuit du 11 au 12 juin³.

Certes, le calendrier en usage en Suède différait de celui utilisé en France, mais Voltaire précise qu'il utilise le « nouveau style », ce qui est aussi le cas de l'abbé Outhier, et quand bien même, ce n'est pas les onze jours de décalage entre les calendriers julien et grégorien qui placeraient le 11 juin au 5 juillet.

Voltaire apparaît plus crédible quand il mentionne la présence sur le bateau de « deux filles laponnes⁴ ». Bien que les passagères ne soient pas évoquées dans le journal de l'abbé Outhier, Maupertuis avait fait la connaissance au cours de son périple d'une certaine Christine, qui lui inspira ces quelques vers :

J'avais perdu Christine dans la neige ;
Amour, voulais-tu m'éprouver ? [...]
En vain de tous côtés j'avais cherché ses charmes, [...]

1. *Micromégas*, dans *Romans et contes*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Van Den Heuvel, Gallimard, Pléiade, 1979, p. 20-37.

2. Réginald Outhier, *Journal d'un voyage au Nord, en 1736 et 1737*, Paris, 1744 ; 2^e éd., Amsterdam, 1746.

3. Outhier, 1746, p. 259-261.

4. « Les géomètres prennent leurs quarts de cercle, leurs secteurs, deux filles laponnes, et descendent sur les doigts du Sirien », *Romans et contes*, p. 29 et 714 (première version du texte).

Quand mes yeux à travers mes larmes
 Aperçurent certain endroit
 Où la neige semblait et plus blanche et plus fine.
 J'y courus ; c'était ma Christine⁵.

De retour à Paris, Maupertuis précisera à un correspondant qu'il avait « laissé à Stockholm deux pauvres demoiselles qui ne veulent pas retourner à Torneå⁶ ». De là à penser qu'elles étaient sur le bateau qui faisait précisément route entre Torneå et Stockholm...

Ces ressortissantes du royaume de Suède, qui, à strictement parler, n'étaient d'ailleurs pas Laponnes⁷, apparaissent ailleurs dans l'œuvre voltairienne.

Dans le quatrième *Discours en vers sur l'homme*, Voltaire s'adresse ainsi aux participants du célèbre voyage :

Courriers de la physique, Argonautes nouveaux,
 Qui franchissez les monts, qui traversez les eaux,
 Ramenez des climats soumis aux trois couronnes,
 Vos perches, vos secteurs, et surtout deux Laponnes.

Une note précise que « Messieurs de Maupertuis, Clairaut, Le Monnier, etc. allèrent, en 1736, à Tornea, mesurer un degré du méridien, et ramenèrent deux Laponnes⁸ ». À une figure de style près, cela est exact, puisque, une année après le départ des savants, elles partirent les retrouver à Paris.

En 1760, dans *Le Russe à Paris*, Voltaire se souvient encore d'elles, quand le Parisien demande au Russe :

Pourquoi vous dérober aux sept astres de l'Ourse,
 Beaux lieux où nos Français, dans leur savante course,
 Allèrent, de Borée arpentant l'horizon,
 Geler auprès du pôle aplati par Newton ;
 Et de ce grand projet utile à cent couronnes,
 Avec un quart de cercle enlever deux Laponnes ?

5. Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, « Lettre de Maupertuis à Mme de Vertillac », *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, Paris, 1820-1829 (Slatkine Reprints, Genève, 1970), t. VI, non paginé.

6. Maupertuis à Celsius, 31 janvier 1738, lettre publiée dans Nils Viktor Emanuel Nordenmark, *Anders Celsius*, Uppsala, 1936, p. 80-82.

7. Dans sa lettre à Devaux du 3 juillet 1746, Mme de Graffigny précise que, contrairement aux indigènes lapons (les Saamis), de petite taille, « ces deux filles sont aussi grandes que moi, car je les ai vues et presque mesurées ». Dans la même lettre, elle les qualifie de « Finlandaises », ce qui suggère que ces Suédoises étaient de culture finnoise. Les éléments biographiques donnés plus bas (une mère « fille d'un conseiller d'une cour souveraine de Suède », dont un oncle fut « général honoré d'un mausolée construit aux frais de l'état à Göteborg », par exemple) plaident de leur côté pour une appartenance à la culture suédoise (*Correspondance de Madame de Graffigny*, éd. J. A. Dainard *et al.*, Oxford, 1985-, t. VII, p. 494-495). Merci à la rédactrice de cette revue, Ulla Kölving, pour ses éclaircissements sur ce point.

8. « De la modération en tout », *OC*, t. XVII, p. 494. Il s'agit de la seconde version du texte, introduite en 1752. La première ne les mentionnait pas.

GUILLAUME MÉTAYER

Le *Candide* d'un voltairien fin de siècle, Jules Lemaître¹

Jules Lemaître (1853-1914), le fameux critique impressionniste des *Contemporains* et des *Impressions de théâtre*, était, à sa manière, un voltairien. Il l'était par la clarté du style et la recherche de « l'esprit », – comme ses confrères et amis Anatole France et, à sa façon, Paul Bourget. Quand Céline dit, dans une interview, qu'en France « tout le monde écrit comme Voltaire », il évoque ces deux derniers noms, et aurait très bien pu y ajouter celui de Jules Lemaître.

Il y a, chez ces écrivains de tradition classique, critiques et psychologues de l'Académie française (France, Lemaître et Bourget y entrent l'un après l'autre, à la fin du siècle), un voltairianisme stylistique et « philosophique » qui mène les uns, par des parcours très sinueux, à un socialisme fondé sur le doute (Anatole France), et qui conduit les autres à l'autre bord et jusqu'à la tête de l'antidreyfusarde et traditionaliste « Ligue de la Patrie française » (Lemaître)². Car Voltaire est alors le parangon de « l'esprit français » et les voltairiens « fin de siècle » retiennent d'abord du maître ironiste une leçon de scepticisme qui conduit souvent au conservatisme.

Admirateur de Racine, cet autre « génie français » par excellence, et en général de tous les grands héros littéraires du « Siècle de Louis XIV », Lemaître est, comme critique littéraire, un voltairien de goût, de métier, de culture. Dans *Les Contemporains*, lorsqu'il traite du « romantisme de Racine » prêché par Deschanel, professeur au Collège de France, il s'abandonne soudain à une réminiscence de Voltaire. Il monte sur le champ des tréteaux improvisés qui empruntent à la fois au « Catéchisme chinois » du *Dictionnaire philosophique*, aux dialogues bouffons de Frère Rigolet et de l'Empereur de Chine, et à *Candide* :

1. Ces lignes rapides se cherchent une excuse dans le souvenir d'une bien sympathique rencontre avec André Magnan, à l'occasion d'un séminaire d'agrégation organisé cet hiver par Marc Hersant à l'Université Michel de Montaigne.

2. Un autre membre célèbre de la Ligue de la Patrie française, Gabriel Syveton, qui se suicida après avoir giflé le ministre de la Guerre en pleine Chambre, était un historien spécialiste de Voltaire, éditeur de l'*Histoire de Charles XII* (Paris, V. Lecoffre, 1900) et auteur d'une histoire sur une péripétie historique de l'époque, *Louis XIV et Charles XII. Au camp d'Altrandstadt, 1707. La mission du baron de Besenval*, Paris, É. Leroux, 1900.

J'imagine ce bout de dialogue auquel il ne manque que l'esprit et le tour de main de Voltaire :

«...Ce mandarin parle si bien, reprit Kou-Tu-Fong, qu'il fait courir à ses leçons toutes les dames de Pékin. – Ce qu'il dit est donc bien neuf? demanda Candide. – Ou bien vieux? demanda Martin. Mais, dites-moi, combien y a-t-il à Pékin, en dehors des mandarins lettrés, de gens capables de s'intéresser à des leçons dûment méditées et où l'on suppose connu ce qui traîne dans les livres? – Une centaine, répondit Kou-Tu-Fong. – C'est peu, dit Candide. – C'est beaucoup, dit Martin. Et combien de personnes vont aux leçons de votre docteur? – Deux ou trois mille, dit Kou-Tu-Fong. – Oh! oh! j'irai donc, s'écria Candide. – Je n'irai donc pas, grogna Martin. »

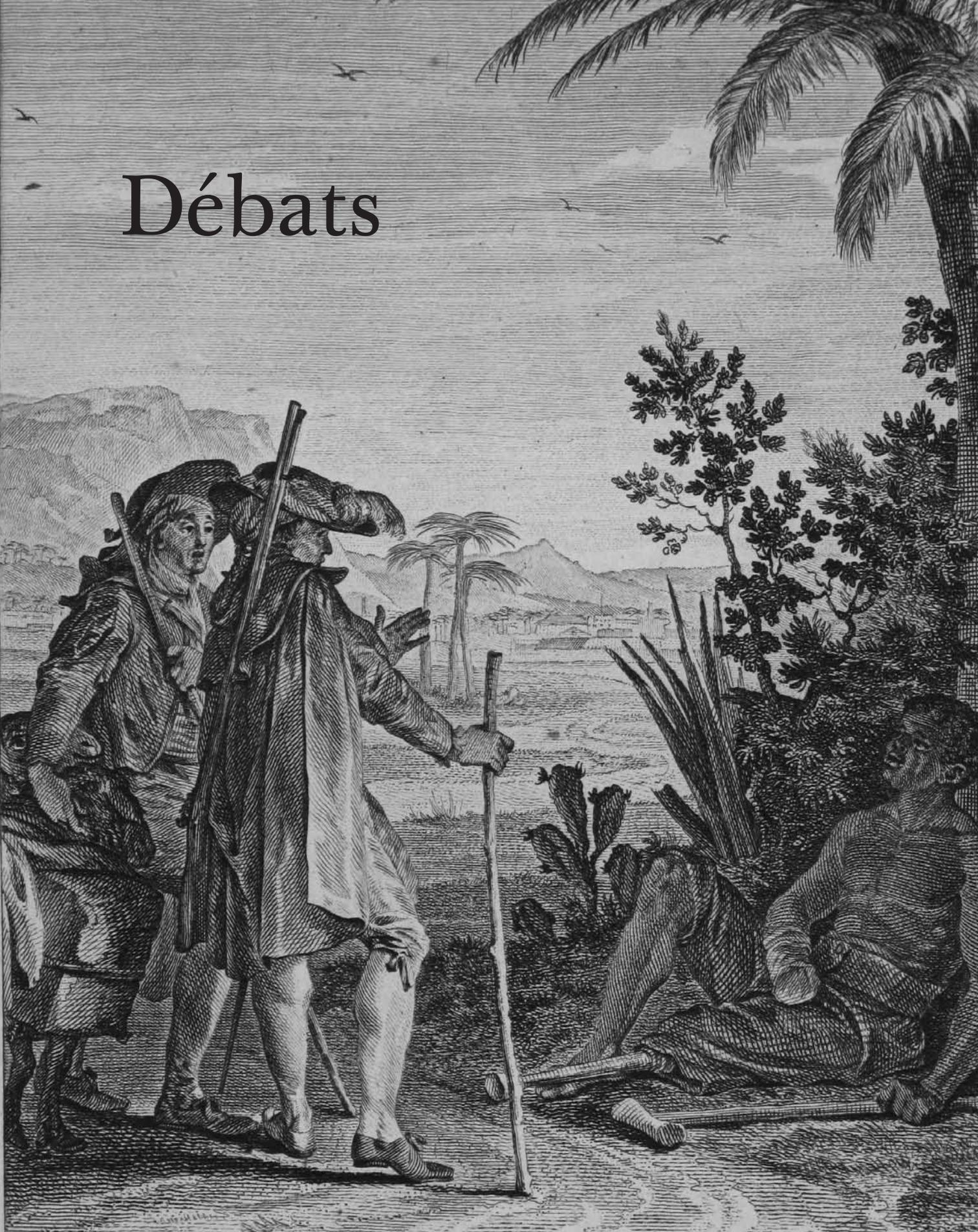
Mais Martin aurait tort³.

Autre exemple de voltairianisme, *En marge des vieux livres*. C'est l'ouvrage d'un critique très cultivé, qui s'adonne à une forme de réécriture, entre pastiche et parodie, que l'on peut rapprocher de la pratique lettrée des ironistes fin de siècle qu'on retrouve dans le vrai-faux XVIII^e siècle de *La Rôtisserie de la Reine Pédauque* et des *Opinions de Jérôme Coignard* d'Anatole France. Lemaître fabrique, « en marge des vieux livres » donc, un mixte entre des contes historiques franciens et les contes philosophiques dans la lignée de Voltaire. Ces textes ont, au moins, le mérite de faire ressortir, par contraste, la vigueur et la profondeur de leur modèle, les parodies voltairiennes, qui ne sont jamais un simple jeu de lettré. Celui qui « écrit pour agir » (mais ce fut aussi le cas de ces « intellectuels ») exploite les ressources des genres qu'il parasite et les adapte à la perfection aux visées de ses offensives polémiques. Le choix de son objet témoigne moins du caprice d'un lecteur savant que de son sens instinctif de l'adéquation entre la forme littéraire et le but polémique : ainsi le picaresque de *Candide* assimile l'optimisme à un donquichottisme, dénonce les moulins à vent de la théodicée, auquel il substitue la théodicée bancale du picaresque, révèle la fondamentale inadéquation *intellectus et rei*⁴. L'un de ces contes les plus voltairiens de Lemaître est écrit « en marge du Zend-Avesta », dont on sait à quel point il intéressa notre « patriarche », qui en fait l'un des leitmotiv ironiques de *Zadig* et, avec le *Sadder*, l'un des premiers décalogues du théisme. En voici l'incipit qui rendent à la fois un écho de *Zadig* ou de *Memnon* : « Touriri était un riche bourgeois de Bagdad renommé pour ses vertus » – écho aussi, en miroir, de bien des incipits franciens (« En ce temps-là le désert était peuplé d'anachorètes »), tant le style voltairien est alors l'idéal suprême des auteurs qui refusaient les soubresauts littéraires des romantismes et de la modernité esthétique. La suite du conte mélange sans vergogne la Perse et l'Inde, comme une note insolente le

3. *Les Contemporains : études et portraits littéraires*, 2^e série, « M. Deschanel et le romantisme de Racine », 2^e éd., Paris, Lecène-Oudin, 1886, p. 144.

4. Sur cet aspect, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse, en cours de publication, sur *Voltaire chez Nietzsche. Libération de l'esprit et réforme de la civilisation*, dir. S. Menant, Université de Paris IV-Sorbonne, p. 66.

Débats



Au recto. Illustration de Moreau le Jeune pour *Candide*, chap. XIX, de l'édition de Kehl, 1784.

« En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. — Eh ! mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? — J'attends mon maître, monsieur Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. — Est-ce monsieur Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? — Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : "Mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux ; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère." Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous : les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste, mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible.

— Ô Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. — Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. — Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal. » Et il versait des larmes en regardant son nègre, et en pleurant il entra dans Surinam. »

Débat. Voltaire homme d'argent ? (II)

Longtemps demeurée point aveugle des études voltairiennes, la question économique est cependant au cœur de l'œuvre comme de la vie du philosophe et homme d'affaires. C'est donc ce vaste champ d'investigation que nous avons voulu ouvrir dans le dernier numéro des *Cahiers Voltaire*, parfaitement conscients de la dimension nécessairement polémique et sujette à caution du sujet autant que de la démarche herméneutique.

Soucieux, sous bénéfice d'inventaire, de dresser un premier état des lieux, en même temps que de poser les jalons de discussions futures, que nous souhaitons contradictoires et délibératives, nous avons privilégié dans un premier temps trois axes de réflexion qui semblaient s'imposer (CV7, p. 93-143) : un parcours cursif dans la correspondance et dans l'œuvre de Voltaire a d'abord permis d'esquisser le portrait d'un authentique homme d'affaires, mais aussi d'une pensée de l'économie politique complexe autant que clivée, voire parfois sciemment contradictoire (contribution de Martial Poirson) ; une perspective cavalière sur son activité commerciale d'armateur et de banquier a ensuite porté l'analyse sur sa position ambivalente quant à la question coloniale, à la lumière du dépouillement de ses registres et des perspectives ouvertes par les *postcolonial studies* (contributions croisées d'Yves Citton et de Jean-François Lopez) ; une relecture transversale de quelques articles majeurs des œuvres alphabétiques relatifs aux concepts opératoires de l'économie politique des Lumières a enfin permis de réévaluer le savoir économique de Voltaire, et partant, d'isoler la dimension macroéconomique de son raisonnement ainsi que sa formulation très spécifique de certains problèmes (contribution de Pierre Dumesnil).

C'est avec un très grand plaisir que nous versons aujourd'hui au dossier la réponse et surtout, le prolongement du débat par Jean Ehrard dans son article particulièrement stimulant « Voltaire homme d'argent au tribunal de l'histoire ». À très juste titre, Jean Ehrard, que nous remercions chaleureusement pour l'intérêt qu'il accorde au débat, a porté la réflexion sur le terrain de l'implication supposée de Voltaire dans la traite des noirs, à la fois par sa participation indirecte au commerce colonial et par son goût pour la consommation des denrées issues de l'exploitation négrière. Mettant ses précieuses compétences d'historien des idées au service d'une question complexe, il permet d'instruire à décharge le procès de l'homme d'affaires, à plus d'un titre : d'abord, en plaçant ses positions jugées contradictoires dans le mouvement d'une pensée évolutive, opportunément resituée dans un parcours de vie et de pensée ; ensuite, en inversant la perspective historiographique, en insistant sur l'audace des positions « anticoloniales », à défaut d'être abolitionnistes, de Voltaire, plutôt que sur son indifférence relative à la cause des noirs et sur sa cécité aux contradictions entre sa posture critique et ses conditions matérielles d'existence, qui dans une large mesure est encore celle du monde occidental aujourd'hui ; enfin, en invoquant la perspective élargie d'une anthropologie raciale en lieu et place de l'« anthropologie raciste » usuellement reprochée à Voltaire comme à la plupart des philosophes des Lumières, et en pointant du doigt les contradictions de positions éthiques et idéologiques relatives à la question de la diversité humaine que notre humanisme moderne est bien loin d'avoir entièrement réglées. Il

met ainsi en évidence, non seulement la capacité de projection et d'anticipation d'une pensée particulièrement mobile au regard de l'inertie et de la temporalité longue des mentalités et des mœurs, mais encore la proximité et l'affinité profonde entre la pensée du philosophe et la nôtre, jusque dans ses faiblesses et ses ambivalences. Il ressort de ce complément d'enquête, qui passe par une perspective actualisante opportunément placée à front renversé, que l'aveuglement imputé à Voltaire au sujet du commerce colonial est, dans une très large mesure, encore celui de notre monde contemporain, cependant que les excuses et circonstances atténuantes qui peuvent être invoquées à son propos, en le resituant dans son contexte, ne peuvent plus être sérieusement avancées à décharge concernant notre humanisme moderne.

Fidèles à notre double engagement d'indisciplinarité et de lecture actualisante, nous souhaiterions suggérer, pour les années à venir, un double débordement possible du débat, d'abord vers un *corpus autre*, à teneur moins directement et explicitement économique, mais où l'économie travaille souterrainement les textes; ensuite vers *d'autres disciplines* connexes des sciences sociales et humaines, tout autant concernées que l'histoire et la littérature privilégiées jusqu'alors dans ce dossier, par la question de l'articulation entre Voltaire et l'argent, et susceptibles de proposer des outils efficaces et des formulations adéquates. L'enjeu d'un tel débat reste quant à lui inchangé, le texte de Jean Ehrard prouvant, s'il en était encore besoin, sa pertinence: il s'appuie sur la salubre conviction que les problèmes d'hier peuvent alimenter les problématiques d'aujourd'hui.

M. P.

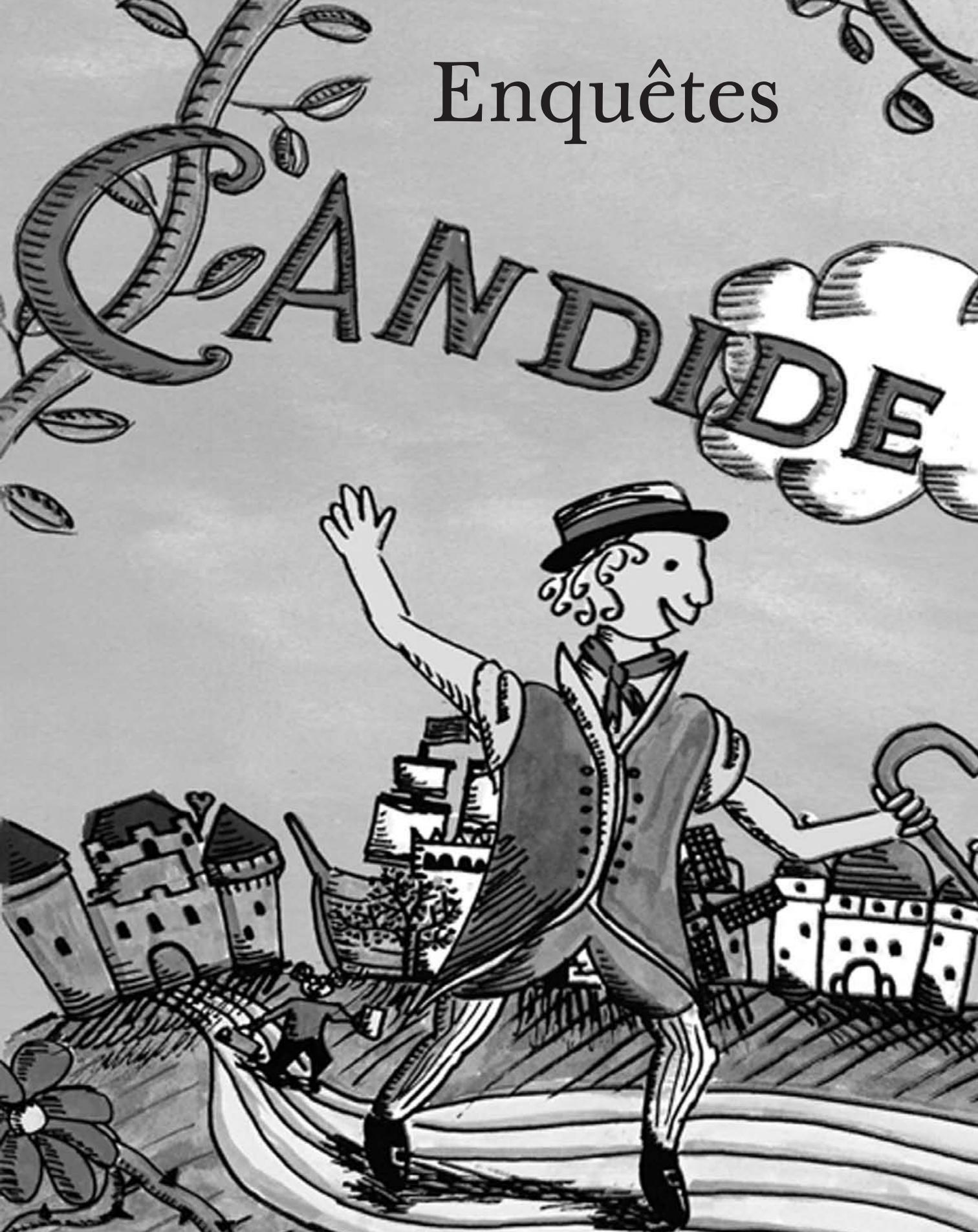
Ceux qui voudront prolonger le débat sont invités à contacter les concepteurs, Yves Citton (yvcitton@wanadoo.fr) et Martial Poirson (martial.poirson@yahoo.fr).

Jean Ehrard, *Voltaire homme d'argent au tribunal de l'histoire*

Tribunal de l'histoire: l'expression ne plaira sans doute pas, dans le contexte des *Cahiers Voltaire*, à Jean-François Lopez, l'un des judicieux auteurs du très remarquable dossier rassemblé en 2008 par Yves Citton et Martial Poirson sous le titre «Voltaire homme d'argent?». Car dans sa contribution personnelle au débat ainsi ouvert, l'analyse des investissements de Voltaire dans le commerce colonial et la traite négrière¹, Lopez refuse explicitement l'idée d'un tribunal, «fût-il de papier» (p. 125) et il récuse avec raison aussi bien les diatribes anachroniques de Louis Sala-Molins que toute sanctification laïque des Lumières; deux démarches symétriques et également réductrices (p. 137-139). Mais s'il est vrai que l'historien n'est pas un juge, si son rôle n'est pas de condamner ou de disculper, mais seulement d'établir, d'analyser, de comprendre les faits, peut-on vraiment attendre de lui un absolu détachement? Est-il possible de comprendre sans juger, ou sans se muer jamais ni en avocat ni en procureur? Pour ma part, j'en doute: j'aime mieux assumer aussi lucidement qu'il m'est possible un engagement personnel que de risquer d'être dupe d'une trompeuse neutralité. Et quand nos Philosophes du XVIII^e siècle, qui ont tant bataillé pour une Justice plus équitable, plus respectueuse de la personne humaine, se voient accuser, sans preuves, de complicité intéressée avec ce que la conscience universelle condamne aujourd'hui comme un

1. *CV* 7, 2008, p. 124-139.

Enquêtes





A voir du 2 au 13 mars 2009 aux Pays-Bas

Lundi le 2 mars	Isendoorn College	Warnsveld
Mardi le 3 mars	Stedelijk Gymnasium	Nijmegen
Mercredi le 4 mars	Titus Brandsma Lyceum	Oss
Jeudi le 5 mars	Christelijk Gymnasium	Utrecht
Lundi le 9 mars	Stedelijk Gymnasium	Schiedam
Mardi le 10 mars	Gymnasium Sorghvliet	Den Haag
Mercredi le 11 mars	RSG Pantarijn	Wageningen
Jeudi le 12 mars	Gymnasium Camphusianum	Gorinchem
Vendredi le 13 mars	Stedelijk Gymnasium	Leiden

Info: www.pegasusgymnasia.nl

LEVENDE Talen

europées platform



Au recto. Détail de l'affiche d'une adaptation théâtrale de *Candide* écrite et jouée en français par les élèves de neuf lycées des Pays-Bas, du 2 au 13 mars 2009, spectacle produit dans le cadre des activités culturelles de la Maison Descartes (Amsterdam). Dessin original: Aldo Vreeburg (Stedelijk Gymnasium Leiden). Remerciements à Elise Bouman, responsable du projet «Les grands classiques aux Pays-Bas».

Enquête sur la réception de *Candide* (VII)

Coordonnée par ANDRÉ MAGNAN

La septième série de cette enquête lancée en 2003 compte sept notices. L'ensemble représente assez bien la diversité des documents utilisables et l'intérêt des enjeux du travail, entre le cas classique du compte rendu, les usages de référence, de citation, de remploi, de mise en abîme, et les produits de l'adaptation ou de la transposition du texte à d'autres arts ou formes. Une primeur du domaine français marque cette nouvelle série: le cas d'une BD de *Candide* en couleurs, lancée récemment, dont la suite est annoncée.

Candide 1759-2009. D'une réaction presque immédiate au livre (1759) – peut-être la toute première recension – à la parution attendue pour la fin de 2009 de l'*opus* II d'un *Candide* en BD, c'est une sorte de bouquet de 250^e anniversaire qu'on dépose ici dans les marges du chef-d'œuvre. Pour nouer ce bouquet, un grand poème oublié de Jules Lemaître s'est présenté, long ruban de vers, avec ses nuances un peu passées mais touchantes: on a rangé ce texte plus haut, dans la première section du numéro, avec les éclairages indispensables de Guillaume Métayer qui l'a redécouvert, en attendant de le reprendre comme document dans le cadre de cette enquête où il a évidemment sa place marquée.

La présentation des notices suit un ordre défini:

- o. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du ou des rapports à *Candide*, en termes d'incidence, d'extension, de procédé, de sens, de jugement, etc.
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes: rapprochements, questions, bibliographie, etc.

Les prochains contributeurs sont invités à s'y conformer, sauf cas particuliers.

On peut naturellement participer à cette enquête sans fournir des notices rédigées. Toute contribution concrète est bienvenue. On pourra, par exemple, communiquer des documents, signaler des références, établir des données, prolonger ou compléter des notices antérieures.

La liste des documents déjà traités est consultable à <societe-voltaire.org/enquete3.php>.

Le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante: <ub-dok.uni-trier.de/ausstellung/candide/candide_fort.htm>.

Pour plus de détail et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur: André Magnan, 9 rue de Belgique, F-33930 Vendays-Montalivet (a.magnan.sv@orange.fr).

[20 février 1759 ?]

Compte rendu du *Journal encyclopédique* (15 mars 1759)

1 Titre de l'article: «CANDIDE, * OU L'OPTIMISME. Traduit de l'Allemand de M. le Docteur Ralph, in-12, sans nom de Ville ni d'Imprimeur. Le 20 Février 1759. * Ce Roman, dont nous ne croyons nullement que l'original Allemand existe, est attribué à M. de V....»

Début de l'article: «Il y avait en Westphalie dans le Château du Baron Thunder-Ten-Trunckh un jeune garçon à qui sa droiture & sa simplicité firent donner le nom de Candide. Il était fils de la sœur du Baron & d'un honnête gentilhomme du voisinage, que cette Demoiselle aimait passionnément; mais qu'elle ne voulut jamais épouser, parce qu'il n'avait pu prouver que 71 Quartiers de Noblesse. M. le Baron était un des plus puissants Seigneurs de la Westphalie; car son Château avait une porte & deux fenêtres; sa grand-salle même était ornée çà & là de quelques lambeaux de tapisserie: on l'appelait Monseigneur un quart de lieue à la ronde; quelques dogues de sa basse-cour composaient une meute au besoin; le Vicaire du Village était à la fois son grand Aumônier & son Grand Veneur. Mme la Baronne était une très digne femme, son corps & son esprit qui pesaient 350 l, lui attiraient une grande considération. Sa fille Cunégonde avait 17 ans, elle était fraîche, grasse, appétissante. Le fils du Baron paraissait en tout digne de son père. Le Précepteur Pangloss était l'oracle de toute la maison, & le jeune Candide écoutait ses leçons avec toute la bonne foi de son âge & de son caractère. La leçon qu'il avait le mieux retenue, & la plus admirable de Pangloss, était: *qu'il n'y a point d'effet sans cause; que dans ce meilleur des mondes possibles le Château de M. le baron était le plus beau, & Mme la Baronne la meilleure des Baronnes possibles.* Il ajoutait, lorsqu'il voulait donner une nouvelle force à ses preuves, *que les jambes sont visiblement faites pour être chaussées, aussi avons-nous des chausses; que les cochons sont visiblement faits pour être mangés, aussi mangeons-nous du porc toute l'année.* Il concluait avec Candide sans contradiction, *que le premier degré de félicité sur la terre était d'être né Baron de Thunder-ten-Trunckh, le second d'être Mlle Cunégonde, le 3e de la voir & de l'admirer, le 4e d'être le Docteur Pangloss, le 5e d'être né vassal de Monseigneur le Baron.*

Jamais oracle ne fut écouté avec plus d'attention, ni suivi avec plus de docilité. Le Docteur ne donna pas toujours à son disciple des leçons aussi ridiculement décentes; il se familiarisa avec une paysanne (Paquette); le Disciple en fit autant avec Cunégonde, & se fit chasser de la maison paternelle. [...]

Fin de l'article: «Comment juger ce Roman? Ceux qu'il aura amusés seraient révoltés d'une critique sérieuse; ceux qui l'auront lu d'un œil sévère nous feraient un crime de notre indulgence. Les partisans de Leibnitz, au lieu d'y voir une réfutation de l'optimisme, n'y verront d'un bout à l'autre qu'une plaisanterie qui fait beaucoup rire & ne prouve rien; ses adversaires soutiendront que la réfutation est complète, parce que le système de Leibnitz n'étant qu'un roman, on ne peut le combattre avec avantage que par un autre roman. Ceux qui chercheront uniquement la peinture des mœurs & des usages du siècle en trouveront les traits trop licencieux & trop peu variés. C'est enfin une débauche d'esprit à laquelle il manque, pour plaire généralement, un peu de décence & plus de circonspection. Nous désirerions que l'auteur eût parlé avec plus de respect de tout ce qui regarde la religion & ses Ministres; qu'il n'eût point adopté la misérable fable du Paraguay, qui n'a ici rien de neuf ni de piquant, &c. &c.»

2 Il s'agit d'un compte rendu de *Candide* publié dans la livraison du 15 mars 1759 du *Journal encyclopédique* (t. II, troisième partie, p. 103-123). Un document analogue a déjà été versé au dossier

Enquête sur les voltairiens et les anti-voltairiens (VIII)

Coordonnée par GÉRARD GENGEMBRE

À l'initiative d'André Magnan, les *Cahiers Voltaire* contiennent depuis leur origine une rubrique consacrée à une enquête sur les voltairiens. En accord avec lui, j'ai accepté avec plaisir d'en coordonner la suite, particulièrement pour ce qui concerne le XIX^e siècle. Nous avons également pensé à en étendre explicitement le champ aux figures d'anti-voltairiens, si nombreuses et significatives jusqu'à aujourd'hui.

Je sollicite ici la contribution de tous les lecteurs des *Cahiers Voltaire*, en espérant des collaborations nombreuses et suivies. Une liste récapitulative des notices publiées depuis 2002 est consultable à <societe-voltaire.org/enquete1.php>. À défaut de contribuer dès le prochain numéro, on pourra soit m'indiquer un ou des cas que l'on souhaite réserver pour les traiter par la suite, soit signaler des textes dont d'autres contributeurs pourraient se charger, soit proposer des améliorations au matériel joint.

Soucieux d'assurer une féconde continuité, je remercie à l'avance tous nos collaborateurs à venir.

Prière de s'adresser à: Gérard Gengembre, 8 impasse des Terres franches, F-78270 Blaru (gerard-gengembre@wanadoo.fr).

Fiche type de présentation des notices

0. Bandeau de titre: date(s) / source / nom de la personne ou du personnage qualifié ou défini comme voltairien ou anti-voltairien.

1. Indication des faits et circonstances.

2. Comment la qualité de « voltairien » / « anti-voltairien » est-elle actualisée et / ou motivée ?

3. Qu'est-ce qui est en cause dans la référence à Voltaire ? On peut relever et déterminer, par exemple: les écrits de Voltaire mentionnés / cités / évoqués, etc. ; les idées, les thématiques voltairiennes engagées ou impliquées, etc. ; les indices ou traces d'influence, etc.

4. Commentaire général, en particulier sur l'intérêt historique du cas.

5. Éléments connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

La huitième série

Elle comporte deux notices. L'une traite de Stendhal, et vaut essentiellement comme prologue à une étude à mener, qui devrait pouvoir intéresser bien des spécialistes de l'auteur de *La Chartreuse de Parme*. L'autre, due à une jeune et fort prometteuse chercheuse rattachée à l'UMR 5611 LIRE, nous fait découvrir l'anti-voltairianisme d'un auteur injustement cantonné dans le cercle des spécialistes de la décadence et de l'occultisme fin-de-siècle, Joséphin, dit le Sâr Péladan. Deux synthèses, l'une, simple ébauche, sur un auteur majeur de la première moitié du XIX^e siècle, l'autre sur une figure un peu moins connue de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e: la diversité des fiches s'inscrit donc dans ce qui est devenu une heureuse tradition de cette section. Souhaitons que la moisson de 2009 soit dépassée en 2010 !

1842

Du « puéril Voltaire » à la « clarté française » :
Stendhal le beyliste anti-voltairien et voltairien

1 La filiation voltairienne de Stendhal n'est certes pas ignorée, et l'index cumulatif des *CV* en fait foi, puisque l'auteur de *La Chartreuse de Parme* apparaît dans chacune des livraisons. Cependant, à notre connaissance, il n'existe toujours pas d'étude systématique sur le lien entre Voltaire et Stendhal, comme le signale Yves Ansel dans son excellent article « Voltaire » du *Dictionnaire de Stendhal* paru en 2003 chez Champion, mise au point à laquelle nous devons presque tout, où il affirme : « de toute évidence, la présence de Voltaire dans les écrits de Stendhal est constante » (p. 742) : le constat s'impose et il rend d'autant plus incompréhensible la part congrue des approches critiques abordant cette question.

Pourtant, ses contemporains voyaient bien en Stendhal un esprit de type voltairien. Les citations abondent. Choisissons celle-ci, due à Théodore Muret :

le caractère dominant, chez M. Beyle, c'est le scepticisme : il est voltairien en 1839, rôle tant soit peu arriéré. M. Beyle a su prendre à l'auteur de *Candide* la limpidité de son style, la finesse de sa touche, le mordant de son expression ; mais il lui a pris aussi, en plus d'un endroit, sa moquerie pour les choses saintes, pour les idées que, sans distinction d'opinion, chacun est tenu de respecter au moins chez autrui (*Henry Beyle, Stendhal*, Presses universitaires de la Sorbonne, « Mémoire de la critique », préfacé par Michel Crouzet, 1996, p. 108-109)

Et Julien Gracq le savait bien, qui écrivait :

Qui a lu *Le Rouge et le Noir*, dans le temps de sa parution ? [...] [Ce roman] faisait à première vue de Stendhal, par l'écriture comme par le genre d'esprit, un épigone fané des petits-mâtres cyniques, ironiques et blasés, du dix-huitième siècle, beaucoup plus proche de Crébillon fils que de Balzac, et ce vernis suranné camouflait tout le reste. Nous ne voyons aujourd'hui que le renouvellement de fond en comble, en profondeur, du roman élégant et sec du VII^e siècle ; les contemporains, eux, ne voyaient que la croûte factice du scepticisme et du persiflage voltairiens, qui dut leur paraître vieillotte (*En lisant, en écrivant*, José Corti, 1980).

Enfin telle mention dans la critique universitaire stendhalienne lève bien le lièvre voltairien. Ainsi cette formule de René Servoise dans un article paru dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, « *Le Rouge et le Noir* – chronique d'une France voltairienne jusque dans le faubourg Saint-Germain ! » (« Le merveilleux dans *La Chartreuse de Parme* », novembre-décembre 1999, n° 6). Ceci sous bénéfice d'inventaire...

Un important travail reste donc à entreprendre. Il ne saurait être question ici de combler ce manque, mais de tracer une esquisse d'une recherche à mener. Sauf indication contraire, les références sont prises dans l'édition des œuvres de Stendhal dans la Bibliothèque de la Pléiade.

2 Il suffit de lire la *Vie de Henry Brulard* pour savoir que le jeune Beyle avait un grand-père voltairien, qu'un buste du grand homme trônait dans le bureau de cet Henri Gagnon, homme des Lumières à la perruque blonde, sachant l'italien, affligé de vapeurs et de rhumatismes, et que les romans de Voltaire, pris dans la bibliothèque de Claix, propriété de la famille, faisaient les délices du futur écrivain. L'inventaire après décès de sa bibliothèque montre que Stendhal n'a cessé de lire Voltaire. À l'instar de Chateaubriand, l'auteur de *Candide* fait figure de modèle, auquel naturellement il s'agit de s'opposer pour inventer sa propre écriture. Ceci explique une certaine idée reçue :



Actualités

Au verso. Buste de Voltaire par Jean-François-Joseph Rosset (1706-1786), une des pièces de l'exposition « Voltaire en tête(s) » montée par la Société Voltaire et Voltaire à Ferney et tenue au Château de Voltaire, Ferney-Voltaire, de mai à septembre 2009.

Rosset, artiste de Saint-Claude qui séjourna à Ferney en 1765, fut le créateur d'une importante série de figures et de bustes de Voltaire, en marbre, albâtre et ivoire, une activité qui fut poursuivie par plusieurs de ses fils. Ses œuvres, notamment son Voltaire debout, furent copiées à grande échelle et se trouvaient en vente un peu partout pendant le XIX^e siècle.

Grimm note dans la *Correspondance littéraire* de 1767 : « Un ouvrier de Saint-Claude en Franche-Comté, qui n'est d'aucune académie de sculpture, mais qui sculpte des figures en ivoire, et leur donne beaucoup de vérité, de naïveté et d'expression, a fait l'année dernière en ivoire aussi, le buste de M. de Voltaire, la tête nue, la chemise ouverte sur le sein, avec un manteau jeté autour des épaules. Ce buste est de tous les portraits que j'ai vus de notre patriarche, le plus ressemblant ; il rappelle parfaitement le jeu de sa physionomie, sans charge et sans caricature. Le sieur Simon, habile mouleur, qui est sur le point d'aller joindre M. Falconet à Pétersbourg, a voulu avant son départ mouler ce buste en plâtre, et a parfaitement bien réussi. Il en a déjà vendu un bon nombre à un louis pièce. Un dévot à ce saint a mis au bas de son buste : *O lux immensi publica mundi !* » – ces mots d'Ovide repris par ce voltairien perspicace pouvant être traduits en « flambeau de l'univers ».

Éphémérides pour 2009

Lancée en 2004, la rubrique des éphémérides voltairiennes en est à sa sixième série : on trouvera ici réunis, mêlés quant aux années, mais rangés par mois et quantités, des faits, événements ou anecdotes d'années en 9 intéressant diversement la vie et l'œuvre de Voltaire et son histoire posthume. Ont contribué à ces éphémérides 2009 : Lucien Choudin, Pierre Leufflen et André Magnan.

Dans l'esprit récréatif de la rubrique, les références bibliographiques ont été omises ; mais les données fournies devraient permettre de remonter assez facilement aux sources ou aux outils usuels. Les textes cités ont par ailleurs été modernisés.

La chasse est ouverte pour les éphémérides du prochain numéro de notre revue. Merci à tous ceux qui voudront bien apporter à la collecte 2010 des éléments datés tenant aux années en 0 (idéalement de 1700 à 2000) de la vie et de la survie de Voltaire, qu'il s'agisse de faits, de références ou de citations. Prière de s'adresser au coordinateur : Pierre Leufflen, 22 cité Malesherbes, F-75009 Paris (voltaire237@free.fr)

Janvier

Pour l'an 1769, c'est avec Mme Du Deffand que Voltaire entra dans le rite des vœux, mine de rien comme toujours : « Ce n'est pas assurément, Madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous sois très tendrement attaché » – la fin rani-mera donc les vertus théologiques de l'amitié : « Un de mes articles de foi, Madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer quand même vous ne m'aimeriez plus, mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir. » Mme Denis reviendra-t-elle de Paris, après un an presque de fâcherie pour ils ne savent plus quoi ? « Je ne m'étais pas attendu à voir l'année 1769. Mais puisque la voilà, qu'elle soit la bienvenue. Que la destinée, ma chère nièce, vous en donne beaucoup d'heureuses, quoique ce ne soit pas trop sa coutume. » Le souvenir du « couple aimable » des Rochefort qui venaient de passer au château était au moins réjouissant : « Je ne leur souhaite point la bonne année, parce que je sais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne. » Quant à ses nobles débiteurs trop lents, c'est une bonne résolution de nouvel an qu'il leur souhaitait en sa faveur : « J'attends de vous mes étrennes, Monsieur... »

*

Le 2 janvier 1779, Frederick Haldimand, gouverneur de la province de Québec, reçut du père Montgolfier, supérieur des Sulpiciens de Québec, une plainte formelle dirigée contre la *Gazette littéraire* de Montréal et nommément contre son rédacteur, Fleury Mesplet. Des feuilles horribles où s'affichaient sans honte le mépris de la foi, la critique des dogmes et l'abaissement de la pensée dans « ces éloges continus donnés à des auteurs impies » – Voltaire à lui seul, héros de cette première gazette française d'Amérique, valait ce pluriel. À défaut d'une suppression éminemment souhaitable, le bon père prônait la censure préalable. Incarcéré à Québec avec son assistant, Valentin Jautard, et deux contributeurs occasionnels, Mesplet allait croupir dans les geôles de la prévôté jusqu'en septembre 1782. La *Gazette littéraire* de Montréal, fondée du vivant de Voltaire, avait tenu un an tout juste, à quelques jours près.

*

Le sieur Foulon, modeleur en cire, tenant son cabinet sur le Boulevard, près de la Porte Saint-Martin, plaça dans la feuille d'annonces parisiennes du 12 janvier 1779 une publicité aussi adroite que suggestive. On pouvait voir dans sa vitrine plusieurs bustes de sa façon, tous ressemblants : un Henri IV, un

Louis XIV et un Louis XV, une Pucelle d'Orléans, le roi et la reine en habits de cérémonie, et en dernier lieu « les figures en cire de Voltaire et du docteur Franklin ». Sur ces preuves tangibles, il assurait modestement : « Ceux qui veulent être modelés de la sorte peuvent compter sur la plus grande célérité et sur la plus grande ressemblance ». Son confrère et concurrent Wilkinson, rue de Tournon, s'offrait à faire quant à lui des « portraits en profil », exécutés « en une seule séance très courte », et à bon prix : « Six livres chaque, y compris un joli cadre ».

*

Le 16 janvier 1769, rendant compte à d'Alembert de l'*A, B, C* de Voltaire, qu'il vient de lire, Frédéric II s'en tient à des impressions légères, comme toujours quand il s'agit de politique, lui seul maîtrisant à fond ce sujet. Voltaire n'a rien compris à Grotius – « que probablement il n'a jamais lu » –, rien à Hobbes, et peu à Montesquieu. Une seule idée mérite attention peut-être : « Ce qu'il dit de mieux, c'est qu'il veut que les rois, au lieu de mettre leurs armées aux prises, se battent eux-mêmes. » L'ironie encaissée, la réplique fuse, de roi à rêveur : « Comme Voltaire n'a point d'armée, j'aurais envie de lui envoyer un coutelas bien affilé pour qu'il vide son différend avec Fréron ; cela vaudrait mieux, à tout prendre, que les injures qu'ils se disent. » Rien ne marque aussi bien le souverain mépris du Prince à l'égard des lettres, des idées, de leurs débats, dissociés des enjeux du vrai Pouvoir, que ce fantasme d'un adversaire intellectuel saigné à blanc.

*

Dans sa feuille du 1^{er} pluviôse an VII (jadis 20 janvier 1799), le *Journal de Paris* publiait, comme tous les ans depuis l'an II à pareille date, le « Programme pour l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français ». On y expliquait le cérémonial de la Fête qui allait être célébrée le lendemain au Temple de la Révolution, ci-devant Notre-Dame de Paris, en détaillant à mesure les décorations du lieu. L'une des inscriptions déjà classiques était tirée du fameux *Brutus* de Voltaire :

Si dans la république il se trouvait un traître
Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourments !

Autant que sa chute héroïque, le début retenait l'attention des connaisseurs, comme reprenant la version *sans-culotte* du vers, préférée à l'ancienne variante du club des Cordeliers :

Si parmi les Français il se trouvait un traître...

Quant au texte original de Voltaire, il était déjà devenu à peu près *incoyable* :

Si dans le sein de Rome...

*

La première chose que Thierry Gillet-Vital recommande, ce 24 janvier 1879, à la vingtaine de participants à la réunion qu'il a convoquée au local des Chambres syndicales, avenue de Constantine à Paris, est de conserver le secret sur ce qu'ils vont entendre. On trouve là, pour prendre connaissance du bilan financier du Centenaire de Voltaire qui s'est tenu le 30 mai précédent, la plupart de ses principaux organisateurs, à l'exception de Ménier lui-même : Yves Guyot, Abel Hovelacque et plusieurs de ses confrères de l'École d'Anthropologie de Paris, entre autres. Il faut absolument éviter que la presse cléricale ne fasse ses choux gras de résultats qui sont bien éloignés des espérances initiales. Nommé trésorier du Comité et investi de la confiance de l'industriel du chocolat, Thierry Gillet-Vital, franc-maçon et ingénieur civil à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est où il a failli perdre son emploi à cause de son engagement voltairien, a établi des comptes rigoureux. Ménier a avancé près de 70 000 F, ce qui mesure l'ampleur et la fermeté de son engagement. Malheureusement, malgré les 55 000 F rapportés par les listes de souscription et les neuf éditions du livre de morceaux choisis soit plus de 45 000 exemplaires écoulés, une fois toutes les factures réglées, on constate une perte nette de près de 17 000 F restant dus

Relectures

Quelques notices sur Voltaire dans les dictionnaires biographiques placés sous le patronage de Plutarque, 1800-1840

Cette chronique, on le sait, se nourrit principalement de la quête sans méthode du chineur impénitent que je me pique d'être. Cependant – une fois n'est pas coutume – je dois avouer au bienveillant lecteur que, cette année, le hasard seul n'a pas guidé mes pas : dans le cadre du projet collectif d'une équipe toulousaine consacré à la réception de Plutarque de la Renaissance au XIX^e siècle, j'ai entrepris, à partir du petit rayon d'ouvrages pédagogiques – on dirait aujourd'hui *parascolaires* – dont je dispose et qui s'accroît régulièrement au gré des marchés et des brocantes, une enquête bibliographique sur le développement des dictionnaires placés sous le patronage du fameux biographe antique. De ce chantier – sans doute trop vaste pour un seul homme et auquel ma pauvre bibliothèque ne saurait suffire – je me suis tout de même risqué à fixer un premier état¹, dont je ne retiens ici que ce qui est nécessaire à mon propos.

C'est de Grande-Bretagne où le premier ouvrage de ce titre, un *British Plutarch*, monumental recueil chronologique – 6 volumes – de vies des grands hommes de l'Angleterre, fameux dans tous les domaines (politique, religion, arts), accompagnées de portraits gravés, compilé par Thomas Mortimer (1730-1810), semble être apparu en 1762², que nous est venue l'étiquette de *Plutarque*, pour désigner un dictionnaire biographique : Cromwell y voisine avec Shakespeare, Newton avec l'amiral Byng. Réédité et augmenté en 1776 – c'est ce tirage³ qui est diffusé en France, entre 1785 et 1787, par la baronne de Vasse (Cornélie Wouters, 1737-1802), sous le titre de *Traduction française du Plutarque anglais*⁴ – puis en 1791, cette importante publication donne probablement l'idée à l'historien François-Henri Turpin (1709-1799), qui entreprend en 1777 de publier une suite à la série des *Vies des hommes illustres de la France* parue entre 1739 et 1775⁵, d'intituler sa collection, qui paraît jusqu'en 1790, *La France illustre ou le Plutarque français*⁶ : les volumes regroupent, selon le modèle mis à la mode par les concours académiques où s'illustraient Thomas et La Harpe, des éloges de grandes figures politiques et militaires, agrémentés de gravures sur cuivre et constituant chacun un fascicule de format in-4^o, mais ne font aucune place aux artistes ou aux écrivains, qui n'apparaissent qu'en 1802, dans la série pédagogique de Pierre Blanchard

1. « *Plutarque de la jeunesse, Plutarque des jeunes demoiselles, Plutarque français* : quand *Plutarque* signifiait "dictionnaire biographique" à visée éducative (1760-1850) » (à paraître en 2010 dans un volume dirigé par mes collègues toulousains Olivier Guerrier et Pascal Payen).

2. Voici la traduction française (par mes soins maladroits) du titre de cette publication, à Londres, chez Dilly : *Le Plutarque britannique ou Compagnon biographique, contenant une collection choisie des vies développées des hommes les plus éminents originaires de Grande-Bretagne et d'Irlande depuis le règne d'Henry VIII jusqu'à celui de George II, qui se sont distingués comme hommes d'État, patriotes, militaires, gens d'Église, poètes et philosophes*.

3. Le titre a un peu changé, montrant une ambition historique plus vaste : *Le Plutarque britannique, contenant les vies des plus éminents hommes d'État, patriotes, gens d'Église, militaires, philosophes, poètes et artistes de Grande-Bretagne et d'Irlande depuis le couronnement d'Henry VIII jusqu'à aujourd'hui, incluant l'histoire complète de l'Angleterre pour cette période*.

4. Titre complet de l'ouvrage, paru en 12 volumes in-8^o à Paris, chez Couturier : *Traduction du Plutarque anglais, contenant la vie des hommes les plus illustres de l'Angleterre et de l'Irlande, ministres, guerriers, hommes d'État et d'Église, citoyens, philosophes, poètes, et des plus célèbres navigateurs et artistes, depuis le règne d'Henry VIII jusqu'à nos jours*.

5. Sous la responsabilité de Du Castre d'Auvigny, de Pérau, puis de Turpin lui-même.

6. Titre complet de l'ouvrage paru chez Lacombe et ses associés, puis chez Deslauriers : *La France illustre ou le Plutarque français, contenant l'histoire ou éloge historique des ministres, des généraux et des magistrats*.

Pot-pourri

L'an 2009 n'est pas seulement l'anniversaire de la publication de *Candide*, juste motif de célébration, mais aussi celui de la naissance d'un certain Jean Calvin... Daniel Gloor revisite à l'occasion les relations entre Voltaire et les calvinistes de Genève et de Lausanne.

Fallait-il aussi brûler Voltaire ?

On le sait, l'article « Genève » de l'*Encyclopédie* a été largement soufflé par Voltaire à d'Alembert. Les pasteurs genevois y sont traités de « sociniens », pour dire déistes. Ce qui équivaut à affirmer qu'ils n'accordaient aucune importance au dogme trinitaire et à la divinité de Jésus, pourtant essentiels pour des chrétiens attachés à l'Évangile et héritiers du réformateur Jean Calvin. On n'allait pas en rester là. Ayant ainsi attenté à l'intégrité morale et à l'esprit du ministère pastoral, Voltaire devait désormais assumer les conséquences de ses écrits...

En 1759, la rupture était donc consommée avec les calvinistes. Voltaire, comme toujours, en avait trop fait. L'impensable allait-il se produire à Genève ? Un bûcher serait-il dressé pour lui aux portes de la ville du bout du lac ? L'hostilité en tous cas était extrême entre lui, l'illustre écrivain que Lausanne et Genève s'étaient réjouies d'accueillir quatre ans plus tôt, et eux, ces protestants qui avaient été si bien disposés à son égard. Comment en était-on arrivé là ? Sans doute parce que, de part et d'autre, on s'était illusionné sur ce qu'on avait cru pouvoir obtenir de l'autre partie. De sereines et cordiales, inexorablement les relations étaient passées à l'orage puis à la tempête !

Voltaire, comme à son habitude, avait tenu le rôle du vieux malade qui n'aspire qu'à trouver une terre d'asile et des hôtes bienveillants pour terminer son œuvre en paix. Pour mettre un terme à son exil à Colmar (parce que Louis XV le considérait comme *persona non grata* en France), Voltaire avait donc accepté l'invitation du pasteur vaudois Polier de Bottens et du juriste Clavel de Brenles à s'installer à Lausanne. Et celle aussi adressée par plusieurs de ses correspondants genevois. Il avait écrit aux uns et aux autres :

Je mène la vie d'un philosophe et d'un malade. La conversation de quelques personnes instruites, et surtout la vôtre, Monsieur, seraient mes seuls besoins et mes seuls délassements. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me procurer une retraite aussi douce ; je sens par avance que vous me la rendrez bien chère¹.

Dès 1755, il avait ainsi loué une maison à Lausanne, qu'il occupait l'hiver. Le reste de l'année, il habitait la magnifique propriété des Délices qu'il avait achetée à Genève, avec l'appui et tout près de la très influente famille Tronchin, des imprimeurs Cramer et du professeur Jacob Vernet qui, avant que cela ne se gâte, l'avait encouragé à venir publier ses œuvres dans la cité de Calvin. Proche aussi des pasteurs Vernes, Claparède, Moultoy et d'autres encore, sans oublier quelques savants et érudits dont le plus proche était Abauzit, humaniste exceptionnel, qui rédigea à l'occasion pour l'*Encyclopédie*.

Bref, Voltaire avait bel et bien trouvé dans le cercle de ces magistrats, scientifiques, pasteurs et intellectuels protestants du bord du Léman, aux marges du très catholique royaume de France, la sérénité et l'appui pour continuer son activité à la fois littéraire et philosophique. Mais, ce qui empoisonna toute la suite de leurs relations, c'est qu'il avait surtout le projet, non déclaré, d'embrigader tous ces

1. À Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens, 10 février 1754, D5665.

Manuscrits en vente en 2008

Cette rubrique est assurée par Jean-Daniel Candaux, avec le concours d'Ulla Kölving et d'Andrew Brown. Nous remercions de son aide François Jacob, directeur de l'Institut et Musée Voltaire. Prière de communiquer toutes informations sur les documents et voltairiana passés en vente à Jean-Daniel Candaux, 24 Bourg-de-Four, CH-1204 Genève, ou par courriel à cahiers@societe-voltaire-org.

I. MANUSCRITS D'ŒUVRES

Œuvres diverses, 1767-1768

Manuscrit rassemblant de nombreux textes de Voltaire et des philosophes sur la religion. Copie soignée faite par un amateur. Commence par les *Doutes sur la religion* suivis de l'*Analyse du Traité théologico-politique de Spinoza*, par le comte de Boulainvilliers (Londres, 1767). Suivent une série d'œuvres de Voltaire ou diffusées par lui : *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*; *Pensées détachées de Mr l'abbé de St Pierre*; *L'Américain sensé par hasard en Europe* [par Charles Borde]; *Saul et David* (d'après l'anglais); *L'Homme aux quarante écus*; *Analyse de la religion chrétienne* par Du Marsais; *Catechisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien, traduit du grec vulgaire*; *Sermon des Cinquante*; *Homélie prononcées à Londres en 1765 dans une assemblée particulière*; *Examen important par milord Bolingbroke écrit sur la fin de 1736*; *Dialogue du douteur et de l'adorateur*, par l'abbé de Tilladet; *Les Dernières paroles d'Épictète à son fils*; *Idées de La Mothe Le Vayer*; *Abrégé de la vie de Jean Meslier – Extrait des Sentimens de Jean Meslier adressés à ses paroissiens*. Viennent ensuite : *Théologie portative ... par Mr l'abbé Bernier*; *Pensées philosophiques*. Puis diverses pièces de Voltaire : *Épître à Uranie*, *L'Écclésiaste*, *Précis du Cantique des cantiques*, *Le Marseillois et le Lion* par M. de St-Didier, *Les Trois empereurs en Sorbonne* par l'abbé de La Caille, puis *Le Cœur* par le chevalier de Boufflers suivi de trois pièces de vers; *La Religion naturelle*, poème de Voltaire. Table des matières détaillée.

Volume petit in-4° de 694 p. chiffrées, reliure de l'époque veau fauve, dos orné (rel. usagée). Paris, Drouot-Richelieu, mardi 17 juin 2008, PIASA, *Lettres et manuscrits autographes* (Thierry Bodin, expert), n° 499, estimé 1.000-1.200 €.

II. CORRESPONDANCE ACTIVE ET PASSIVE

Voltaire à sa nièce Marie-Louise Mignot, épouse de Nicolas-Charles Denis, et à celui-ci

Bruxelles, 8 janvier [1741]. L.a.s., adresse au second feuillet. Voir *Cahiers Voltaire* 4, 2005, p. 7-24, 293. Librairie Jean-Yves Lacroix, Nîmes, 2008, réf. 2791. Prix 3000 €.

Voltaire au cardinal de Fleury

Bruxelles, [septembre ?] 1741. L.a.s., 3 p. in-4° (manque un coin avec perte de la date; fentes réparées). Paris, *Les Autographes*, Thierry Bodin, cat. 124, janvier 2008, n° 295 (avec fac-similé de la première page). 3.500 €. Lettre inédite.

Bibliographie voltairienne 2008

Sous la responsabilité d'Ulla Kölving, cette bibliographie se poursuit d'année en année. Actuellement, nous n'incluons pas dans cette bibliographie les ouvrages imprimés sur demande. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler ses lacunes et les nouvelles parutions d'intérêt voltairien (ulla.kolving@c18.net). Nous remercions de leur aide Daniel Gloor, Ingvild Hagen Kjørholt, Pierre Leufflen, Jean-Noël Pascal et François Jacob et Catherine Walser de l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

TEXTES DE VOLTAIRE

- Candide*. Présentation, choix des extraits, notes et dossier par Jean-Philippe Marty. [Paris], Flammarion, 2008 (GF Flammarion, 323; Étonnants classiques). 192 pages. Illustrations. ISBN 978-2-0812-1141-4.
- Candide ou l'optimisme: 1758-1759: texte intégral*. Édition présentée par Guy Palayret. [Paris], Nathan, 2008 (Carrés classiques, 45. Lycée). 168 pages. ISBN 978-209-187518-7.
- Candide, ou, l'optimisme*. Notes, questionnaires et synthèses adaptés par François Garceau, établis par Isabelle de Lisle. Anjou, Québec, Éditions CEC, 2008 (Grands textes). 228 pages. Illustrations. ISBN 978-2-7617-2629-0.
- Candide ou l'optimisme*. Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, 2008 (Littérature). 114 pages. ISBN 978-2-7613-1939-3.
- Candide ou l'optimisme*, 1. Scénario: Gorian Delpâtre & Michel Dufranne. Dessin: Vujadin Radovanovic. [Paris], Delcourt, 2008- (Ex-libris). 48 pages. ISBN 978-2-7560-1074-8.
- Candide ou l'optimisme*. [Edition by] Eileen M. Angelini, Myrna Bell Rochester. Newburyport, Focus Publishing, 2008 (Focus Student Editions). 232 pages. ISBN 978-1-58510-247-1.
- Ce qui plaît aux dames et autres contes galants*. Préface, notes et dossier de François Bessire. Arles, Actes Sud; [Montréal], Leméac, 2008 (Babel. Les érotiques, 895). 203 pages. Illustrations. ISBN 978-2-7427-7523-1.
- Dictionnaire philosophique [La Raison par alphabet]*. Préface par Étiemble. Texte établi par Raymond Naves et Olivier Ferret. Bibliographie, notes et annexes par Olivier Ferret. [Paris], Classiques Garnier, 2008. XCVII 614 p. Illustrations. ISBN 978-2-915937-21-3.
- L'Ingénu*. Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, 2008 (Littérature). 96 pages. ISBN 978-2-7613-2196-9.
- Lettres philosophiques. Traité sur la tolérance. Derniers écrits sur Dieu*. Présentation par Roger-Pol Droit. [Paris], Flammarion, 2008 (Le monde de la philosophie, 4). XIX 680 pages. ISBN 978-2-08-121251-0. (Édition, notes et bibliographie par Gerhardt Stenger pour les *Lettres philosophiques* et *Derniers écrits sur Dieu*; notes et bibliographie par René Pomeau pour le *Traité sur la tolérance*.)
- Micromégas: texte intégral*. Notes et dossier par Hélène-Adeline Sarperi. Paris, Hatier, 2008 (Classiques Hatier. Œuvres et thèmes, 207). 47 pages. Illustrations. ISBN 978-2-218-93285-4.
- Micromégas. La Princesse de Babylone*. Notes, questionnaires et synthèses par Véronique Le Quintrec. [Paris], Hachette éducation, 2008 (Bibliolycée, 48). 224 pages. Illustrations. ISBN 978-2-01-169696-0.

Thèses

Cette rubrique est coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty, à qui on peut communiquer toutes informations sur les thèses relatives à Voltaire, soutenues ou en cours (Stephanie.Gehanne-Gavoty@ac-paris.fr).

Inga Grebe (Schreurs), *Liebe und Aufklärung bei Voltaire*, sous la direction de Peter Brockmeier, Université Humboldt, Berlin, 2006.

On peinerait à trouver un autre écrivain français ayant abordé les idéaux des Lumières et contribué à leur réalisation dans ses œuvres complètes de manière aussi intense que Voltaire. Cette thèse entreprend de lier le sujet de l'amour (qui n'a fait l'objet que de quelques examens isolés dans les contes de Voltaire) et les revendications des Lumières en examinant des extraits du théâtre, de l'épopée et des contes dans leur contexte philosophique, religieux, historique et littéraire.

La thèse met en évidence les nombreuses variantes de l'amour employées par Voltaire pour propager l'esprit nouveau d'une manière qui amuse, choque ou plaît selon le genre choisi. L'examen montre quelle influence le sensualisme, le déisme, le théâtre anglais, le libertinage et l'épanouissement de la littérature érotique exercent sur son œuvre.

En étudiant le sujet de l'amour et la conception des Lumières de plus près, on constate que les femmes jouent un rôle particulier. Voltaire apprécie profondément leur compagnie – la « divine Émilie » et Mme Denis marquent sa vie d'un effet durable. Dans son œuvre Voltaire présente, selon le genre, des femmes très différentes qui sont porteuses de l'idéal des Lumières d'une manière subtile ou bien drastique. Malgré les moqueries et la bouffonnerie, ses écrits revendiquent en profondeur la justice de « la cause » des femmes : Voltaire lutte pour leur dignité et leur reconnaissance, pour leurs droits comme maîtresses, épouses et mères. Dans son *Commentaire sur le livre des Délits et des peines* de Beccaria (1764), il prend position pour les jeunes filles enceintes et critique l'irresponsabilité et l'absence de scrupule du séducteur.

Le fait que Voltaire possède « une âme sensible » se révèle particulièrement dans son œuvre théâtrale. Selon lui, le théâtre fait fonction d'un exutoire aux passions et présente le lieu idéal pour les faire briller de leur grandeur véritable. Le culte de la sensibilité dans la France du XVIII^e siècle exerce un fort effet sur Voltaire et sur le renouvellement de la tragédie classique. La sensation particulièrement forte qu'est l'amour s'avère, pour Voltaire, le précurseur de la naissance de la vertu. Le sensualisme conçoit l'homme comme un tout et insiste sur l'importance de la satisfaction sexuelle. Ainsi le concept de l'amour subit des changements dans le domaine de la philosophie. Il est associé à des termes puissants comme le bonheur et la liberté. Le mot-clé « plaisir », qui incorpore la satisfaction physique et le bien-être intellectuel, devient le mythe du XVIII^e siècle. La sexualité est instrumentalisée pour mener à la connaissance et dévoile en même temps la réalité. Dans son œuvre Voltaire consacre à l'amour une place distinctive : nous le rencontrons sous la forme de types très variés ; strictement lié au genre choisi, il est présenté différemment dans la tragédie et dans l'épopée héroï-comique. Mais tous ces écrits ont en commun que l'amour, ce stimulus très fort des sens et précurseur des revendications « lumiéristes », y exerce un effet catalyseur. L'amour ne rend pas aveugle, mais éveille l'esprit, il propage les idées du siècle des Lumières. Selon le registre, les héroïnes voltairiennes agissent d'une manière bien pensée, rusée ou bien astucieuse. Les différents niveaux stylistiques permettent à Voltaire de présenter sa conception des Lumières d'une manière très efficace : très fine dans la tragédie, plus sensuelle et corporelle – et alors plus agressive – dans ses contes. Dans ses tragédies, Voltaire préfère les sujets du relativisme de

Comptes rendus

Cette rubrique est coordonnée par Alain Sandrier. Pour proposer un ouvrage pour compte rendu, merci de le contacter au 27 avenue de Flandre, F-75019 Paris (comptesrendus@societe-voltaire.org). Les ouvrages non-sollicités devraient être envoyés à la Société Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, sans dédicace personnelle.

Les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs.

Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs, sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud. *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, tome 38, A-Aristée, 2007, xxvi 664 p. ; tome 39, Aristote-Certain, 2008, xxviii 626 p.

C'est un projet d'ampleur et ardemment attendu dont nous voyons là les premières livraisons : elles seront complétées par quatre autres tomes dans les prochaines années (constituant les tomes 40 à 43) qui seront eux-mêmes suivis, mais précédés dans la série, du tome 37 qui accueillera l'ample introduction que ce travail titanesque appelle, flanquée de l'index général. On a donc affaire immédiatement au texte après quelques rapides indications liminaires : cela permet de donner une idée de ce dont nous étions privés depuis trop longtemps. C'est en effet la première fois depuis la mort de Voltaire que les *Questions sur l'Encyclopédie* bénéficient d'une édition à part et qui plus est d'une édition critique de haut vol, dans la lignée de celle que Christiane Mervaud, à nouveau co-directrice du projet, avait proposée pour le *Dictionnaire philosophique* en 1994 (t. 35 et 36). On ne rappellera pas ici les déboires des éditions des œuvres alphabétiques de Voltaire depuis Kehl, on se contentera de saluer cette entreprise qui nous met à même de distinguer enfin ce moment essentiel de la vie intellectuelle de Voltaire que les *Questions sur l'Encyclopédie* permettent d'envisager.

Elles sont ainsi clairement délimitées dans leur autonomie et leur singularité : le saut qualitatif autant que quantitatif par rapport au *Dictionnaire philosophique* devient enfin visible. Rien que sur les soixante cinq entrées du premier tome, de «A» à «Aristée» (sur les 440 au total des *Questions*), douze ont leur contrepartie dans le *Dictionnaire philosophique* : on peut ainsi évaluer le travail de refonte du dernier Voltaire, soit qu'il change peu (par exemple la série «Amour», «Amour-propre», «Amour socratique»), soit qu'il amplifie très sensiblement la matière (par exemple «Âme»), soit qu'il fasse tout autre chose (notamment «Abbé, abbaye»). Le même constat s'impose pour le tome 39 : les embonpoints sont majoritaires, que ce soit pour «Athéisme», «Tout est bien» ou «Certain, certitude».

Surtout on remarque le changement très net de cap et d'intérêt : les *Questions* sont bien un bilan éclectique de la pensée de Voltaire dans toute sa variété, son «testament philosophique» en quelque sorte, qui respire cependant une vitalité remarquable. L'attention aux belles-lettres et aux usages de la langue se renforce : c'était une partie négligée dans le *Dictionnaire philosophique*. Le tome 39 connaît ainsi une série des arts où l'imposant article «Art dramatique» est suivi du plus modeste «Art poétique» et de «Arts, beaux-arts». L'intérêt pour les sciences naturelles est aussi à relever, en témoignent les entrées animales («Abeilles», «Alouette», «Anguilles», etc.), bien qu'elles réservent parfois des développements qui n'ont rien de naturaliste (voir «Âne», «Bœuf Apis» ou «Bouc»). Les questions religieuses connaissent un traitement plus érudit à l'orientation polémique évidente. Les points d'accroche de Voltaire avec l'*Encyclopédie*, qui donnent son titre à l'ouvrage, se révèlent aléatoires mais non négligeables : les réactions aux articles du dictionnaire encyclopédique constituent souvent une amorce stimulante, qu'on pense aux premières entrées, dans un hommage appuyé à Dumarsais («A», «ABC») ou à des do-

maines très éloignés de ces préoccupations de langue mais tout aussi représentatives d'un dictionnaire de mots et de choses, si possible utiles («Agriculture», «Banqueroute», etc.).

Le texte de base est celui de l'édition dite «encadrée» des *Œuvres complètes* de 1775 corrigée de la main de Voltaire. Les variantes proposées proviennent de sept autres éditions jusqu'à Kehl inclusivement, et une source manuscrite pour l'article «Abus». L'annotation, riche et soignée, apporte tous les éléments nécessaires permettant de comprendre aussi les effets incessants de récupération de matériaux antérieurs (parmi lesquels la part des écrits antichrétiens et historiques des années 1760 se révèle décisive, mais aussi les *Singularités de la nature* de 1768). Logiquement, l'édition renvoie, pour les parties reprises du *Dictionnaire philosophique* à l'annotation dans les tomes 35 et 36, bien que pratiquement, cela complique la consultation de l'ouvrage. Son érudition remarquable offre en outre les éclairages nécessaires pour des références qui nous échappent désormais et attestent l'amplitude de la culture de Voltaire: les ouvrages présents dans sa bibliothèque et objets d'annotation sont systématiquement signalés. On attend avec impatience la suite de cette publication qui comble admirablement une lacune éditoriale dommageable pour l'étude de la pensée de Voltaire, plus fournie, vivante et évolutive qu'on ne se l'imagine souvent.

Alain Sandrier

Œuvres de 1772. II. Œuvres complètes de Voltaire, tome 74B, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, xxvii 330 p.

Une édition de textes est jugée en premier lieu sur la qualité du travail éditorial: le choix des textes de base, la fidélité des transcriptions, la pertinence des variantes et enfin la présentation de la genèse des ouvrages et de l'histoire de leur publication. Vu sous cet angle fondamental, au moins deux contributions à ce volume n'auraient pas dû voir le jour, fait en soi regrettable, mais qui mine de surcroît la confiance de l'utilisateur de cette édition et risque d'affecter en retour, plus ou moins injustement, toutes les contributions à tous les volumes, même les meilleures d'entre elles.

Le tome 74B des *Œuvres complètes de Voltaire* dans l'édition dite d'Oxford contient des textes variés et intéressants datant de 1772: *Il faut prendre un parti*, où Voltaire cherche à savoir s'il y a un dieu; *Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp*, un examen des droits civiques des protestants en France en matière de mariage; *Quelques petites hardiesses de Mr Clair, à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis*, une critique du panégyrique de Maury; *La Voix du curé sur le procès des serfs du Mont-Jura*, une des nombreuses attaques de Voltaire contre la mainmorte dans le Jura; *Les Cabales*, satire des intrigues chères aux littérateurs; *Les Systèmes*, satire des philosophes partisans de systèmes; *l'Épître à Horace*, célébration de la vie de Voltaire à Ferney, un de ses poèmes les plus connus; et deux courts poèmes, *Au roi de Suède, Gustave III* et *À mademoiselle Clairon*.

Avant d'entrer en matière, on lit, dans la liste des sigles et abréviations, p. xiii, que l'édition de la correspondance de Voltaire qui fait partie de cette édition de ses œuvres a été publiée entre 1968 et 1877. Erreur à la fois petite et grossière, et qui donne le ton...

Le premier texte, *Il faut prendre un parti*, est paru en 1775, mais l'éditeur prend comme texte de base l'édition posthume de 1784, dite de Kehl, choix discutable qui lui fait d'ailleurs mêler aux notes de l'auteur des notes éditoriales de Kehl, dont deux (c et f) sont ici présentées comme étant de Voltaire, ce qui n'est pas le cas. Au manuscrit corrigé par Voltaire, il consacre une simple mention de moins de deux lignes: «Un manuscrit en partie de main [*sic*] de Wagnière avec corrections et additions de la main de Voltaire (IMV, Ms V.46).» Il s'agit en fait d'un document d'un intérêt exceptionnel, écrit alternativement par Wagnière et Durey de Morsan, évidemment selon des instructions expresses de Voltaire, et corrigé par lui, dont la structure et la présentation, étudiées et analysées, permettront à un futur éditeur de reconstruire les étapes essentielles de l'origine et de la genèse de l'ouvrage. Les variantes fournies

par le manuscrit sont prises en compte dans l'apparat critique de la présente édition, mais de façon aléatoire : sur la première page, par exemple, la ligne ajoutée par Voltaire, « par l'abbé de tilladet » est omise, ce qui nous prive de toute information sur Tilladet, nom déjà emprunté par Voltaire en 1763 et qui ne figure donc même pas dans l'index du volume dont il est question ici. L'emploi dans les variantes de flèches horizontales reste sans explication, et le contenu des variantes (par exemple, celle des lignes 228-230, « Voyez l'article Liberté », sans doute une indication des origines de l'ouvrage) est rarement commenté. Dans les premières pages, la transcription du texte de Kehl est moyennement fidèle : p. 11, l. 13, il faut lire « a » et non pas « aura », p. 13 il y a trois erreurs de ponctuation (l. 36, 52 et 54), fautes difficiles à accepter dans une édition qui se veut critique et qui devrait au moins tendre à l'exactitude.

Les *Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp* sont publiées d'après une édition apparemment parisienne de 1772, choix curieux vu l'existence d'une édition genevoise qui est probablement celle qui fut imprimée sous les yeux de Voltaire. Le titre donné dans les *Nouveaux mélanges* de 1772, « Sur le procès de mademoiselle Camp. / Pour le 24 auguste ou août 1772. Par M. de Voltaire » (une des variantes omises par l'éditeur), pourrait-il expliquer que *Sur le procès de mademoiselle Camp* (c'est le titre correct des *Réflexions*) ne se trouve pas dans l'édition dite encadrée des œuvres complètes de Voltaire de 1775 ? Se peut-il que seul le poème, *Pour le 24 auguste*, soit de sa composition et que la notation « Par M. de Voltaire » dans les *Nouveaux mélanges* (où elle est, dans la plupart des cas, redondante) ne s'applique qu'à ce texte ? La question méritait d'être posée.

La liste des éditions qui accompagne l'édition des *Quelques petites hardiesses* fournit une démonstration de la faiblesse du suivi éditorial dans la préparation des *Œuvres complètes de Voltaire* publiées à Oxford : quel est le sens de A^[iv] et de A^[5] ? L'entrée W72 est une erreur pour W71, et à W75G il est indiqué tantôt que le texte figure dans le tome 37 (ce qui est correct), tantôt dans le tome 38. La transcription du texte de base est fiable, les variantes aussi, exception faite de cette erreur de W72 pour W71.

L'édition de *La Voix du curé* est fiable, bien présentée et annotée, suivant plus exactement que les autres contributions la présentation établie des *Œuvres complètes*, démarche qui facilite la compréhension du lecteur dans un corpus toujours dense, et où règne souvent une confusion entretenue par l'auteur lui-même.

Les Cabales et *Les Systèmes* furent publiés ensemble par Voltaire mais sont ici traités séparément, comme il se doit. Le texte de base des deux poèmes est fourni par le recueil publié à Genève en 1772, *Les Systemes et les Cabales, avec des notes instructives, ensuite la Begueule, et Jean qui pleure et qui rit*. On pouvait donc attendre un minimum de concertation entre les deux éditeurs. Pour celui des *Cabales*, le recueil a été imprimé par Cramer (p. 170, sigle 72B), pour celui des *Systèmes*, par Chirol (p. 210, sous un autre sigle, SC72). L'un note l'existence d'une édition de 1772 des deux poèmes en 46 pages avec l'adresse de Londres dont son confrère ignore l'existence, tandis que celui-ci est le seul à connaître un recueil en 48 pages dont le lieu d'édition serait « Genève[?] ». Pour l'un, le recueil *Nouveautés* a été publié sans lieu et sans date, pour l'autre il est à la fois sans date et daté de 1773. L'éditeur des *Cabales* omet au moins trois éditions collectives où figure son poème (W68, W70L, W71). Les deux se servent du même sigle pour *Les Loix de Minos*, mais en donnent des descriptions contradictoires. Le lourd appareil bibliographique nécessaire à une édition critique est déployé ici sans discrimination ni exactitude et ne résiste pas à l'examen le plus superficiel.

Il serait charitable de passer sous silence l'édition de l'*Épître à Horace* due au directeur des *Œuvres complètes*. Ignorant l'existence de la première édition du poème, pourtant identifiée dans les notes de la correspondance de Voltaire parue dans ces mêmes *Œuvres complètes*, il ne tient pas compte des variantes substantielles qu'elle contient, dont une au maître vers devenu mythique, « J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage » :

J'ai fait un très-grand bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Il répertorie, mais sans l'exploiter le moindre, un manuscrit original du poème, corrigé par Vol-

taire, et ignore plusieurs autres sources essentielles, imprimées ou manuscrites. Cette édition est à refaire¹.

L'expérience du signataire de ces lignes lui permet, à l'usage des moins de trente ans qui ne peuvent pas les connaître, d'évoquer les antécédents d'une dérive ainsi constatée. Le projet des œuvres complètes de Voltaire actuellement en cours à Oxford fut conçu et mis en route en 1967 par un groupe de chercheurs, dont René Pomeau et William Barber. Ils le présentèrent à Theodore Besterman lors du congrès des Lumières tenu à St Andrews, et Besterman accepta d'imprimer et de diffuser (« print and distribute ») leur édition. La décision d'adopter un classement chronologique fut prise pour des raisons que les archives du projet ne révèlent pas. Elle a eu de graves conséquences, entraînant de nombreuses complications à tous les niveaux pour un avantage des plus légers. Mais peu à peu, et sous des conditions assez curieuses émanant des dispositions testamentaires de Besterman, décédé en 1976, le projet a été repris en main grâce à un partenariat entre les ayants droit de l'édition (le Comité exécutif des *Œuvres complètes de Voltaire*) et son éditeur commercial (la Voltaire Foundation Ltd). En 1998, cet éditeur, se prenant apparemment pour le propriétaire du projet, se débarrassa du Comité exécutif et depuis lors il dirige seul la barque. Le présent volume est un bon – et très mauvais – exemple du résultat de cette gestion unicamérale, et de la politique actuelle de l'éditeur, qui consiste à terminer l'édition le plus rapidement possible.

Doit-on conclure de ce volume, et d'un nombre incomfortablement élevé de ses pairs, qu'il est impossible de bien publier Voltaire ? La tâche est certainement difficile, elle exige des qualités de gestion et d'exécution, de coopération et d'abnégation, qui sont peu communes dans un milieu académique où l'édition de textes reste toujours le parent pauvre. Ce qui est dorénavant clair est que la prochaine édition de Voltaire ne pourra pas se permettre de prendre comme point de départ celle qui est actuellement en cours mais devra retourner aux sources et construire à neuf.

Que faire en attendant ? Nous citerons Voltaire dans l'édition d'Oxford, aussi inégale et aussi incertaine qu'elle soit. Sans avoir maintenu les qualités intrinsèques qui fondent et font durer une véritable édition de référence, elle en a déjà pris le statut d'usage dans la communauté des dix-huitiémistes. Mais il ne faut pas méconnaître les risques de l'autorité forcée, de la révérence obligée, de la bonne foi surprise. La défaillance devenue patente de l'édition d'Oxford commande désormais, au-delà du scrupule ordinaire, une vigilance particulière des chercheurs et d'abord des spécialistes de Voltaire. Mieux vaudra vérifier pour être sûr de citer juste, remonter aux sources pour bien comprendre et mieux raisonner ; il faudra même avoir le courage, dans les plus mauvais cas, de réexaminer, voire de reprendre à la base le travail des derniers éditeurs du ou des textes sur lesquels on travaille, si l'on veut étayer les connaissances produites sur des données réelles, fiables et complètes. À défaut de quoi, comme disait à peu près l'auteur d'*Œdipe*, notre crédulité ferait toute notre science.

Andrew Brown

Raymond Trousson (éd.), *Voltaire 1778-1878*, Paris, PUPS, « Mémoire de la critique », 2008, 673 p.

Déjà auteur d'un passionnant *Visages de Voltaire* (Champion, 2001) et de diverses contributions sur la réception ou la postérité du philosophe, Raymond Trousson rassemble, dans cet épais volume, un impressionnant dossier de textes – extraits de discours académiques, d'articles, de préfaces, de dictionnaires, d'ouvrages variés : plus de cent fragments – publiés entre 1778, dès après la mort du patriarche, et 1878, à l'heure où la célébration du Centenaire divise l'opinion. Ces morceaux, connus ou obscurs, permettent de caractériser l'évolution de la lecture de l'œuvre et du jugement porté sur l'homme tout

1. Pour plus de détails, voir <ci8.net/vo74b>. Depuis la publication de ce texte sur le site ci8.net en novembre 2006, il semble que les responsables de l'édition aient commencé à prendre des mesures pour remonter le niveau scientifique du projet. On ne peut qu'approuver cette action, si tardive qu'elle soit, et espérer qu'elle sera durablement efficace.

Contributeurs

Sarah AL-MATARY, docteur, Ecole normale supérieure lettres et sciences humaines, UMR 5611
LIRE

François BESSIRE, professeur de littérature française, Université de Rouen, président de la
Société Voltaire

Andrew BROWN, directeur, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire,
secrétaire de la Société Voltaire

Jean-Daniel CANDAU, chargé de recherches, Bibliothèque de Genève

Lucien CHOUDIN, voltairien et historien de Ferney, président du Centre international d'étude du
XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Yves CITTON, professeur de littérature française, Université Stendhal-Grenoble III, chercheur à
l'UMR LIRE-CNRS

Magdalena CÁMPORA, Universidad Católica Argentina / CONICET

Olivier COURCELLE, clairaut.com, Versailles

Jean EHRARD, professeur émérite, Université de Clermont-Ferrand II

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, docteur en littérature française, Université Paris Ouest Nanterre
La Défense, professeur de lettres au lycée Rabelais, Paris

Gérard GENGEMBRE, professeur émérite de littérature française, Université de Caen

Daniel GLOOR, voltairien et théologien, Nyon

Inga GREBE (Schreurs), docteur en littérature française (Dr. phil.), Université Humboldt,
Berlin, professeur au lycée (gymnasium) Konrad Adenauer de Bonn-Bad Godesberg

Ulla KÖLVING, directeur de recherche, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-
Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Erik LEBORGNE, Université Sorbonne Nouvelle Paris III

Marie LECA-TSIOMIS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Pierre LEUFFLEN, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

Djalma Espedito de LIMA, docteur en littérature brésilienne, Université de São Paulo,
enseignant au Centro estadual de educação tecnológica de São Paulo

-
- André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire
- Arianne MARGOLIN, enseignante de français et doctorante en littérature française, Université du Colorado, Boulder
- Kate MARSH, University of Liverpool
- Flora MELE, docteur en littérature française (doctor europeus), Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
- Jacques MÉNY, cinéaste et auteur, Estoublon
- Guillaume MÉTAYER, Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles, UMR 8599 du CNRS et de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
- Jean-Noël PASCAL, professeur de littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire
- Martial POIRSON, maître de conférences, Université Stendhal-Grenoble III, chercheur à l'UMR LIRE-CNRS
- Michel PORRET, professeur d'histoire, Université de Genève
- Alain SAGER, professeur de philosophie, Lycée Marie-Curie, Nogent-sur-Oise
- Alain SANDRIER, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Bertram E. SCHWARZBACH, Paris
- Charlotte SIMONIN, docteur en littérature française, Lycée Louis-Armand, Ermont-Eaubonne
- David W. SMITH, professeur émérite, University of Toronto
- Alexandre STROEV, professeur de littérature comparée, Université Sorbonne Nouvelle (Paris III)

Table des matières

ÉTUDES ET TEXTES

Michel Porret, Voltaire : justicier des Lumières	7
David Smith & Andrew Brown, La publication à Paris des <i>Œuvres</i> de Voltaire par Michel Lambert en 1751	29
Bertram E. Schwarzbach, En leurs propres mots : les lectures hébraïques de Voltaire	51
Andrew Brown, Des notes inédites de Voltaire : vers une nouvelle édition de ses carnets	61
Alexandre Stroeve, Comment Sergueï Pouchkine vola Voltaire	81
Olivier Courcelle, Des fêtes du Pôle aux geôles et couvents de France : itinéraire de deux « Laponnes »	91
Guillaume Métayer, Le <i>Candide</i> d'un voltairien fin de siècle, Jules Lemaître	107

DÉBATS

Voltaire homme d'argent ? (II). Coordinné par Martial Poirson et Yves Citton, contribution de Jean Ehrard, Voltaire homme d'argent au tribunal de l'histoire	115
---	-----

ENQUÊTES

Sur la réception de <i>Candide</i> (VII). André Magnan, Stéphanie Géhanne Gavoty, Jacques Mény, Alain Sager et Alain Sandrier	125
Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (VIII). Gérard Gengembre et Sarah Al-Matary	148

ACTUALITÉS

Éphémérides pour 2009 (Lucien Choudin, Pierre Leufflen et André Magnan)	167
Relectures (Jean-Noël Pascal, Quelques notices sur Voltaire dans les dictionnaires biographiques placés sous le patronage de Plutarque, 1800-1840)	188
Pot-pourri (Daniel Gloor, Fallait-il aussi brûler Voltaire ?)	195
Manuscrits en vente en 2008 (Jean-Daniel Candaux)	198
Bibliographie voltairienne 2008 (Ulla Kölving)	203
Thèses (Inga Schreurs, Djalma Espedito de Lima, Arianne Margolin et Flora Mele. Section coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty)	224
Comptes rendus (François Bessire, Andrew Brown, Magdalena Cámpora, Erik Leborgne, Marie Leca-Tsiomis, Kate Marsh, Jean-Noël Pascal, Alain Sager et Alain Sandrier. Section coordonnée par Alain Sandrier)	230

Contributeurs	249
---------------	-----

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédacteur Ulla KÖLVING

Comité de rédaction François BESSIRE, Andrew BROWN, Roland DESNÉ,
Ulla KÖLVING, André MAGNAN, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-présidents Roland DESNÉ, Jean-Noël PASCAL

Secrétaire Andrew BROWN *Trésorier* Jacques LE CREFF

Rédacteur des Cahiers Voltaire Ulla KÖLVING *Responsable du Bulletin* Françoise TILKIN

Membres Jean-Daniel CANDAU, Pierre LEUFFLEN, Gérard GENGEMBRE,
Martial POIRSON, Jürgen SIESS, Dominique VARRY

Correspondants

Allemagne Ute van RUNSET, Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf

Belgique Françoise TILKIN, Département de langues et de littératures romanes,
3 place Cockerill, B-4000 Liège (f.tilkin@ulg.ac.be)

Canada David W. SMITH, 161 Colin Avenue, Toronto,
Ontario M5P 2C5, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Grèce Anna TABAKI, Département d'études théâtrales, Centre de recherches néohelléniques,
48 avenue Vas. Constantinou, 11635 Athènes, Grèce (antabaki@cie.gr)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lorenzo.bianchi@unimi.it)

Suède Sigun DAFGÅRD, Hornsgatan 72, S-11821 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

New York Jean-Pierre BUGADA, Rue de la Loi 155, B1040 Bruxelles (bugada@unric.org)

VOLTAIRE ET LE LIVRE

Textes réunis par François Bessire et Françoise Tilkin

Voltaire est l'homme du livre par excellence, sans doute le premier à avoir su tirer parti de la nouvelle puissance de communication et de diffusion du livre et sans doute un des derniers à avoir pu s'imposer comme seul maître d'œuvre du livre, sans devoir partager ses prérogatives intellectuelles avec un quelconque éditeur. Il a travaillé toute sa vie et avec une intensité croissante à s'adresser directement au public, sans se soumettre aux contraintes du régime légal et aux pratiques du monde du livre. Dans un combat de tous les instants, il a imposé, contre la censure, contre les intérêts des libraires et contre les usages de la profession, son livre, pensé jusque dans le détail de sa typographie, travaillé jusqu'au dernier moment et constamment corrigé.

Ce premier volume, qui inaugure la collection Publications de la Société Voltaire, a l'ambition de réunir les éléments nécessaires pour observer et penser ce rapport singulier de Voltaire au livre. Il est issu en partie d'un colloque organisé par la Société Voltaire à la Bibliothèque nationale de France. D'autres développements y ont été ajoutés, ainsi que de nombreuses illustrations, pour en faire, sinon un premier état de la question, du moins un point de départ utile, où trouver des problématiques, une bibliographie, ainsi que des études et des documents inédits.

Avant-propos. – *Voltaire et le monde du livre*. Kees van Strien, Voltaire et ses libraires d'Amsterdam, Ledet et Desbordes, 1731-1742; Edwin van Meerkerk, L'échange épistolaire de Voltaire et Du Sauzet, libraire d'Amsterdam, 1738-1740; David Smith, Les relations entre Voltaire et ses libraires: Walther, Machuel et Lambert, 1748-1752; Martin Fontius et David Smith avec la collaboration d'Andrew Brown, La publication en 1748 des *Œuvres complètes de Mr de Voltaire* par Georg Konrad Walther, de Dresde; Andrew Brown, Gabriel Grasset éditeur de Voltaire; Dominique Varry, L'édition encadrée des œuvres de Voltaire: une collaboration entre imprimeurs-libraires genevois et lyonnais?; Wallace Kirsop, Voltaire et les souscriptions; Françoise Bléchet, Voltaire et la police du livre; Jean-Daniel Candaux, Voltaire, auteur permis, approuvé, privilégié. – *Circulation et réception du livre voltairien*. Charlotte Simonin, L'«idole» et ses «balafres» ou Voltaire et ses livres à travers la correspondance de Mme de Graffigny; Patricia Ménissier, De l'acquisition à la circulation du livre: le rôle des amis de Voltaire; Daniel Droixhe, Genève, Paris ou Rouen? Quel modèle pour les contrefaçons liégeoises du *Caffé* et d'*Olympie* de Voltaire?; Roger Bergeret, Christin et Voltaire: un exemple d'écriture militante et de diffusion du livre au siècle des Lumières; Didier Masseau, Voltaire et la pratique du livre: le regard des antiphilosophes. – *De la lecture à l'écriture*. Bruno Bernard, Citations et références dans les ouvrages historiques de Voltaire; Christophe Paillard, «Un dictionnaire vivant»: Jean-Louis Wagnière témoin des pratiques de lecture et d'écriture de Voltaire; Ugo Dionne, Voltaire chapitré. Observations sur le dispositif voltairien; Muriel Cattoor, Opérations à livre ouvert; Éric Francalanza, Le livre dans les contes de Voltaire; Sources et ouvrages cités; Index.

ISBN 978-2-84559-057-1, 2009, 250 x 210 cm, 1 volume, 336 pages, illustré, broché, 60 €

Publié pour la Société Voltaire par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris

c18.net

La **SOCIÉTÉ VOLTAIRE** a été fondée le 30 mai 2000.

Internationale, elle compte des membres dans vingt-deux pays différents et des correspondants permanents dans huit d'entre eux.

Elle a réalisé huit numéros des *Cahiers Voltaire* et tenu deux colloques internationaux, l'un à Ferney-Voltaire (« Écrire Ferney », 2002), l'autre à Paris, à la Bibliothèque nationale de France (« Voltaire et le livre », 2005).

Elle a organisé cinq **débats** dont les *Cahiers Voltaire* ont rendu compte : la genèse voltairienne de la notion de génocide ; jouer Voltaire aujourd'hui ? ; Voltaire philosophe ? ; Voltaire croyant ? ; Voltaire homme d'argent ?

Elle poursuit des **enquêtes** collectives, par exemple sur les figures du « voltairien », sur la terminologie du conte, sur la réception de *Candide* et sur les manifestations de 1878, centenaire de la mort de Voltaire, tant en France qu'à l'étranger.

Elle publie un **bulletin d'information** périodique couvrant la vie de la société et l'ensemble de l'actualité voltairienne : édition, théâtre, expositions, colloques, etc.

Ces activités illustrent les trois principaux objectifs de la Société Voltaire, aujourd'hui bien identifiés dans la sphère savante comme dans l'espace public :

— **contribuer au progrès de la recherche**, à la diffusion et à la vulgarisation des connaissances, par des publications, des rencontres savantes, des parrainages, etc.

— **décloisonner les études voltairiennes** par l'engagement de toutes les disciplines concernées (philosophie, théologie, droit, théâtre, cinéma, etc.) et l'ouverture des perspectives historiques (histoire des idées, des influences, enjeux actuels, etc.)

— **favoriser et animer les échanges** entre les chercheurs et tous ceux qui s'intéressent à Voltaire, en contribuant ainsi à la présence de son œuvre et de sa pensée dans le débat public.

Pour plus de détail, consulter le site societe-voltaire.org

Revue annuelle de la Société Voltaire, les *Cahiers Voltaire* sont envoyés gratuitement aux adhérents :

1 ÉTUDES ET TEXTES : A. Magnan, Pour Marie-Louise Denis ; J.-N. Pascal, Quelques réflexions autour d'*Œdipe travesti* ; M. Buffat, Voltaire selon Faguet ; A. Brown, Une version perdue du *Siècle de Louis XIV* ; U. Kölving, Deux lettres inédites d'Émilie Du Châtelet ; U. Kölving et A. Brown, Deux lettres inédites de Hénault à Voltaire sur *Le Siècle de Louis XIV* ; J.-D. Candaux, Vorontsov raconte sa première rencontre avec Voltaire (1758) ; F. Bessire, Récit inédit d'une visite à Ferney (1777) ; J. Benda, Introduction au *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (1935). DÉBATS : Pour une archive des génocides. ENQUÊTES : Sur les voltairiens ; Sur les « contes » de Voltaire. ACTUALITÉS : Comptes rendus ; Thèses ; Bibliographie voltairienne 2000-2001. 244 pages, 15 ill., 2002, ISBN 2-84559-016-4.

2 ÉTUDES ET TEXTES : F. Bessire, Ferney : les lieux d'un pèlerinage ; J.-N. Pascal, Le Ferney d'un jeune Espagnol ; P. Zaborov, Ferney vu par les Russes ; M. Cattoor, « Mon château, l'œuvre de mes mains... » ; A. Malgouverné, Voltaire et la construction de Ferney ; R. Trousson, Quand un colonel suisse faisait la leçon à Voltaire et à Rousseau ; A. Brown et U. Kölving, Qui est l'auteur du *Traité de métaphysique* ? ; L. Choudin, Simon Bigex contre Antoine Adam ; S. Zakharkine, Une lettre inconnue de Voltaire ; S. Karp, La « Voltairiade » de Huber ; B. Demoulin, Un manuscrit clandestin de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II ; D. Pety, Un poème en prose anti-voltairien des Goncourt. DÉBATS : Jouer Voltaire aujourd'hui ? ; Pour une archive des génocides (II). ENQUÊTES : Sur la réception de *Candide* ; Sur les voltairiens (II) ; Sur les « contes » de Voltaire (II). ACTUALITÉS : Relectures ; Manuscrits en vente en 2002 ; Bibliographie voltairienne 2002 ; Thèses ; Comptes rendus. 336 pages, 22 ill., 2003, ISBN 2-84559-024-5.

3 ÉTUDES ET TEXTES : H. Duranton, Voltaire et la calotte; E. Badinter, Le viol de Mme Denis: hypothèse ou roman?; L. Choudin, Le champ de «La Glacière»; S. V. Korolev, Encore des livres retrouvés de la bibliothèque de Voltaire; N. Jacques-Lefèvre, D'un usage philosophique de la sorcellerie chez Voltaire; J. Spica, Territoire de la philosophie; G. Benrekassa, Les limites de la philosophie. DÉBATS : Voltaire philosophe?; Jouer Voltaire aujourd'hui? (II); Pour une archive des génocides (III). ENQUÊTES : Sur la réception de *Candide* (II); Sur les voltairiens (III); Sur les «contes» de Voltaire (III). ACTUALITÉS : Ephémérides pour 2004; Relectures; Manuscrits en vente en 2003; Bibliographie voltairienne 2003; Thèses; Comptes rendus. 310 pages, 19 ill., 2004, ISBN 2-84559-026-1.

4 ÉTUDES ET TEXTES : André Magnan, Une lettre inédite de Voltaire à ses neveux Denis; Charlotte Simonin et David Smith, Du nouveau sur Mme Denis dans la correspondance de Mme de Graffigny; Nadejda Plavinskaia, Trois lettres d'Émilie Du Châtelet; Andrew Brown et André Magnan, Aux origines de l'édition de Kehl. Le Plan Decroix-Panckoucke de 1777; Christophe Paillard, Du copiste au secrétaire: Jean-Louis Wagnière, éditeur de Voltaire?; Roger Bergeret, À propos d'une lettre de Christin à Panckoucke; Gabrielle Chamarat, Voltaire et Nerval, délices ou tourments? DÉBATS : Voltaire philosophe? (II); Voltaire croyant? ENQUÊTES : Sur la réception de *Candide* (III); Sur les voltairiens (IV); Sur les «contes» de Voltaire (IV); Sur la célébration du centenaire de la mort de Voltaire en 1878. ACTUALITÉS : Éphémérides pour 2005; Relectures; Manuscrits en vente en 2004; Bibliographie voltairienne 2004; Thèses; Comptes rendus. 328 pages, 14 ill., 2005, ISBN 2-84559-033-4.

5 ÉTUDES ET TEXTES : Gerhardt Stenger, Sur un problème mathématique dans la XVII^e *Lettre philosophique*; Gilles Plante, Un secret bien gardé: *La Cabale* de Saint-Foix, «parodie» muselée de *Sémiramis*; Françoise Tilkin, L'expression littéraire des valeurs dans *Le Monde comme il va*; Kees van Strien, Les voltairiana des archives diplomatiques néerlandaises; Lucien Choudin, Bâtir Ferney: les maisons du «champ Brelet»; Irina Zaitseva, Des marginalia inédits de Voltaire sur deux livres de sa bibliothèque retrouvés à Tsarskoë Selo; Branko Aleksić, Voltaire lu par Rétif. DÉBATS : Jouer Voltaire aujourd'hui? (III); Voltaire croyant? (II). ENQUÊTES : Sur la réception de *Candide* (IV); Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (V); Sur les «contes» de Voltaire (V); Sur la célébration du centenaire de la mort de Voltaire en 1878 (II). ACTUALITÉS : Éphémérides pour 2006; Relectures; Pot-pourri; Recherches bibliographiques en cours; Manuscrits en vente en 2005; Bibliographie voltairienne 2005; Thèses; Comptes rendus. 318 pages, 15 ill., 2006, ISBN 978-2-84559-041-0.

6 ÉTUDES ET TEXTES : Kees van Strien, L'accueil fait en Hollande aux Vers à Guillaume van Haren (1743); Andrew Brown et Ulla Kölving, Un manuscrit retrouvé de l'Essai sur les mœurs; David Smith, avec la collaboration de Andrew Brown, Daniel Droixhe et Nadine Vanwelkenhuyzen, Robert Machuel, imprimeur-libraire à Rouen, et ses éditions des œuvres de Voltaire; Moulay-Badreddine Jaouik, La part de l'islam dans l'élaboration du théisme voltairien; François Bessire, Charles-Louis Richard persécuteur de Voltaire; Andrew Brown, Le Discours à l'Académie française de 1778 et les derniers écrits de Voltaire; Lucien Choudin, Ils ne voulaient pas l'enterrer... Grands émois à Ferney en juin 1778; Gérard Gengembre, Était-ce la faute à Voltaire? L'anti-voltairianisme de Bonald. DÉBATS : Jouer Voltaire aujourd'hui? (IV); Voltaire croyant? (III). ENQUÊTES : Sur la réception de *Candide* (V); Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (VI). ACTUALITÉS : Éphémérides pour 2007; Relectures; Pot-pourri; Recherches bibliographiques en cours; Manuscrits en vente en 2006; Bibliographie voltairienne 2006; Thèses; Comptes rendus. 296 pages, 56 ill., 2007, ISBN 978-2-84559-051-9.

7 ÉTUDES ET TEXTES : Béatrice Ferrier, Le *Samson* de Voltaire: un «nouveau genre d'opéra»; Stéphane Lamotte, Voltaire, le jésuite et la pénitente: l'affaire Girard-Cadière; Robert Chamboredon, Des placements de Voltaire à Cadix; Marc Hersant, Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*: Voltaire historien de lui-même. DÉBATS : Voltaire homme d'argent? (I); ENQUÊTES : Sur la réception de *Candide* (VI); Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (VII); Sur la célébration du Centenaire de la mort de Voltaire en 1878 (III). ACTUALITÉS : Éphémérides pour 2008; Relectures; Manuscrits en vente en 2007; Bibliographie voltairienne 2007; Thèses; Comptes rendus. 272 pages, 10 ill., 2008, ISBN 978-2-84559-059-5.

societe-voltaire.org